

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 82

MONTREAL, LE LUNDI 11 AVRIL 1994

PERSPECTIVES

La révolution tranquille nippone

44% des Japonais favorisent une révision de la constitution; 40% préfèrent le statu quo

Danny Vear

Les Japonais sont plongés dans une crise politique aiguë avec la démission surprise vendredi de leur premier ministre Morihiro Hosokawa. Cela ne les empêche pas pour autant de se rassembler par milliers dans les parcs de Tokyo pour l'«hanami» et la contemplation annuelle des nouvelles fleurs de cerisiers. Mais pauvres Japonais, ils rêvent de modifier leur constitution. Changements nécessaires, croient certains d'entre eux. Mais «attention!», pourraient toujours les prévenir quelques politiciens du Québec et du Canada qui savent que le mot «constitution» cache parfois quelques tourments.

Tokyo — Ils sont de plus en plus nombreux les Japonais qui se disent favorables à l'idée d'une révision de la constitution du pays. En vertu d'un sondage mené par le *Yomiuri Shinbun*, quotidien japonais le plus important avec une distribution journalière moyenne de 9,7 millions d'exemplaires à travers le pays, près de 44% des 2200 personnes interviewées affirment qu'elles appuieraient des changements constitutionnels «en raison des débats qui ont récemment entouré ces questions».

C'est d'une presque révolution tranquille de l'opinion publique japonaise dont témoignent ce sondage et ceux, identiques, que mènent le *Yomiuri Shinbun* depuis 1981. En fait, ce n'est que la deuxième année consécutive que le nombre de Japonais qui croient nécessaires de tels changements est plus élevé que le nombre de ceux qui croient que la Constitution de 1947 «est pleinement acceptée des citoyens japonais».

Au cours des années 80, une majorité de Japonais disait préférer le statu quo constitutionnel. Avec le dernier sondage, c'est toujours 40% des répondants qui souhaitent que la constitution du pays demeure inchangée.

On le voit, les Japonais sont loin d'un consensus. Délicate, la question constitutionnelle touche au cœur de ce que certains pourraient appeler la «société distincte nippone».

La Constitution du Japon n'a subi aucune modification depuis son entrée en vigueur le 3 mai 1947. Héritage de l'occupation américaine du Japon après la Deuxième Guerre mondiale, cette constitution contient une idée originale: le pacifisme constitutionnel. En vertu du fameux article neuf de sa constitution, le Japon renonce à la guerre.

C'est ce «pacifisme constitutionnel» qui est au centre des tourments de l'opinion publique japonaise. Modifier ou non l'article neuf de la Constitution, telle est la question que se posent les Japonais.

En vertu du récent sondage du *Yomiuri Shinbun*, ceux qui favorisent une révision constitutionnelle soutiennent que le Japon, deuxième puissance économique mondiale, ne peut jouer un rôle important dans la résolution des conflits internationaux en raison des limites que lui imposent sa constitution.

En vertu du même sondage, 39,2% de ceux qui s'opposent à tout changement constitutionnel avancent que le Japon «devrait être fier» de son pacifisme constitutionnel qui le met à l'abri des tentations militaristes.

Positions antagonistes et irréconciliables. Elles réservent à la classe politique japonaise quelques maux de tête. Déjà il y a deux ans, le gouvernement japonais de l'époque avait dû se livrer à une véritable prouesse politique au moment de l'adoption de la loi spéciale qui permettait l'envoi de membres des forces dites d'auto-défense du Japon dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU au Mozambique et au Cambodge. De vifs débats avaient alors traversé la société japonaise.

Cela explique peut-être le peu d'enthousiasme des politiciens japonais autour de cette question en dépit de l'intérêt grandissant que semblent y accorder leurs électeurs — s'il faut en croire le sondage du *Yomiuri Shinbun*.

En outre, l'ex-premier ministre Hosokawa s'est toujours gardé d'ouvrir une boîte de Pandore en se lançant dans une quelconque aventure constitutionnelle. Son successeur devra cependant bien répondre d'une manière ou d'une autre à l'appel des électeurs et à celui de la communauté internationale qui presse le Japon de jouer un rôle à sa mesure.

Qui sait, le prochain premier ministre pourrait bien avoir besoin d'aide. Il devra chercher le consensus, ménager les sensibilités, prévenir la cristallisation des opinions. Quelques conseils lui seront peut-être nécessaires. Il pourra même regarder du côté du Canada si le cœur lui en dit. Il y trouvera des frères de tourments constitutionnels, des Brian Mulroney et des Robert Bourassa, des anciens ministres conservateurs, des ministres provinciaux qui rêvent d'une retraite dorée. Une mine de «conseillers spéciaux». Ils pourraient lui être utiles et lui indiquer une ou deux erreurs à ne pas commettre.

L'ENTREVUE

Gilles Hénault, le poète-phare
PAGE B 11



L'ÉCONOMIE

Les retraités de Singer n'ont plus le temps d'en découdre
PAGE B 2



CULTURE

Un Claudel vidé de sa fougue
PAGE B 8

Raid de l'OTAN contre les Serbes

Deux F-16 américains frappent des positions autour de Gorazde

Sarajevo (Reuter) — Deux avions de l'OTAN ont bombardé hier les forces serbes qui poursuivaient leur progression sur la ville musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale, malgré des mises en garde de l'ONU.

Les Serbes ont cessé de pilonner Gorazde après le raid de deux F-16 américains contre une position de leur artillerie proche de l'enclave assiégée, a dit un porte-parole de l'ONU.

Le général Michael Rose, commandant de la Force de protection des Nations unies (Forpronu) en Bosnie, a expliqué qu'il avait réclamé un raid aérien de l'OTAN après

que les forces serbes eurent tiré des obus sur la ville de Gorazde.

L'armée serbe de Bosnie, citée par l'agence yougoslave Tanjug, a qualifié le raid de l'OTAN d'«acte d'agression», ajoutant qu'il avait fait un nombre indéterminé de victimes civiles. Toutefois, les dirigeants politiques serbo-bosniaques n'avaient pas réagi hier soir.

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, et le président Bill Clinton ont averti les Serbes que d'autres raids aériens seraient lancés si nécessaire.

«C'est une expression claire de la volonté de l'OTAN et de celle des Nations unies», a déclaré Bill Clinton. «Nous avons dit que nous agirions si on nous le demandait. Nous avons agi en conséquence et nous recommencerons si on nous le demande.»

Le président américain a demandé aux Serbes de se

VOIR PAGE A 8: OTAN

VOIR AUSSI EN PAGE A 6:

■ L'éditorial de François Brousseau

«Halte à la barbarie»



UNE CENTAINE de Montréalais ont manifesté hier, rue Saint-Denis, pour soutenir la lutte du peuple bosnien pour sa liberté. L'événement était organisé par le comité Solidarité Québec-Bosnie.

Le martyr incompris d'une génération sacrifiée?

Récupérée par les baby-boomers, la mort de Kurt Cobain est rapidement devenue un phénomène médiatique et mercantile

RÉMY CHAREST

CORRESPONDANT DU DEVOIR À QUÉBEC

Les *twentysomething* avaient déjà reçu une étiquette — la «Génération X» — et on leur avait déjà désigné un style musical — le «grunge» — voici maintenant qu'on leur donne un martyr du rock, le poète incompris d'une génération sacrifiée, j'ai nommé Kurt Cobain, chanteur du groupe punk-rock Nirvana, dont on apprendrait le suicide vendredi dernier.



La nouvelle a été reçue avec plus de déception que de surprise chez les nombreux fans du groupe de rock punk de Seattle, qui s'était taillé une place de choix dans les collections de disques lasers des ados et jeunes adultes du monde entier avec un gigantesque succès, *Smells like teen spirit*, lancé à l'automne 1991 sur le disque *Nevermind*. Le succès surprise de l'album — plusieurs millions de copies vendues dans le monde — avait ouvert

la porte à toute une panoplie de groupes rock de leur ville natale de Seattle comme Pearl Jam, Soundgarden ou Alice in Chains, aujourd'hui bien installés au sommet des palmarès américains et internationaux, et avait donné lieu à l'invention du terme «grunge», une appellation médiatique désignant un rock plutôt abrasif et un look vestimentaire tout à fait négligé.

Au lendemain du lancement de leur dernier disque, *In Utero*, emportés par la vague d'un succès qui les dépassait complètement, Cobain et ses acolytes, Dave Grohl et Chris Novoselic, étaient devenus, pour la presse spécialisée, les représentants de toute une jeunesse désœuvrée et décrochée de la société.

Avec la nouvelle du suicide par balle du chanteur, les noms de Jim Morrison, Janis Jo-

VOIR PAGE A 8: NIRVANA

Montréal en télécabine

Des promoteurs privés veulent installer une liaison aérienne entre le Vieux-Port et le Casino

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

La métropole pourrait disposer dès l'été 1995 du plus long système suspendu de télécabines au monde reliant le Vieux-Port au Casino de Montréal par dessus les eaux du fleuve Saint-Laurent: un trajet panoramique de 6000 pieds qui permettrait aux visiteurs de rallier à faible coût deux pôles majeurs d'attraction touristique en moins de six minutes.

C'est du moins l'objectif d'un projet mis de l'avant par des promoteurs privés, peaufiné de concert avec le Service de l'habitation et du développement urbain (SHDU), et qui devrait être soumis pour approbation au cours des prochains jours au Comité exécutif de la Ville.

Telle que formulée, la dernière version du projet comporte la construction d'une station d'embarquement au quai King Edward, dans le Vieux-Port, d'un pylône intermédiaire de 175 pieds en bout de quai, de deux pylônes principaux de 265 pieds (l'un à la Cité du Havre non loin de l'approche du pont de la Concorde; l'autre sur la pointe sud de l'île Sainte-Hélène), d'un dernier pylône intermédiaire sur la rive de l'île Notre-Dame, et d'une station de débarquement aux abords du Casino de Montréal.

La hauteur minimale des câbles (150 pieds dans le Port et 75 pieds au-dessus du fleuve) ne perturberait en rien la navigation commerciale et de plaisance dans chacun de ces secteurs. De plus, les télécabines n'enjambe

VOIR PAGE A 6: MONTRÉAL

Zecs ou clubs privés?

À Saint-Zénon, le tarif pour une famille de trois personnes atteint près de 900\$ par année

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

«Certains zecs (zones d'exploitation contrôlées) du Québec sont devenues des clubs privés» et leurs gestionnaires, des bénévoles pour la plupart, vont devoir réexaminer certaines pratiques qui se sont développées depuis 15 ans à la lumière de l'objectif central de démocratisation des activités de chasse et pêche.

Cet appel à l'autocritique dans le secteur des zecs a été lancé la semaine dernière par nul autre que le nouveau président de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs (FQGZ), M. Benoît Desrochers, dans le cadre d'une entrevue accordée au DEVOIR portant sur la bataille entreprise par cet organisme contre la hausse du coût des permis de pêche exigés des familles, une augmentation de 129%.

Incidentement, M. Desrochers a annoncé son intention de demander au gouvernement fédéral de ne pas modifier le règlement de pêche québécois de façon à permettre, comme par le passé, à toute une famille (père, mère et enfants) de pouvoir pêcher sur un seul et même permis. Le mouvement de protestation lancé par la FQGZ a reçu l'appui officiel de la CSN et de la FTQ, qui comptent des milliers de pêcheurs sportifs parmi leurs

VOIR PAGE A 8: ZECs

LE MONDE

Les massacres continuent au Rwanda

Les étrangers quittent massivement le pays

PAGE A 5

INDEX

Les actualités...A2	Idées.....A7
Agenda culturel...B7	Opinions.....A12
Annexes classées...B6	Le monde.....B3
Avis publics...B2	Montréal.....A3
Culture.....B8	Mots croisés.....B2
Économie.....A5	Politique.....A4
Éditorial.....A6	Les sports.....B6



Météo
Ensoleillé
Max: 8
Détails en B9

• LES ACTUALITÉS •

Volubile, le ministre de Finances se confie

Paul Martin évite de «réfléchir tout haut»

Le moindre faux pas causé par une parole malheureuse risque d'avoir un impact désastreux sur les marchés boursiers

Ottawa (PC) — Le ministre Paul Martin n'a pas eu de difficulté à s'ajuster aux lourdes responsabilités que comporte le poste de ministre des Finances.

Son seul regret est d'avoir perdu la capacité de lancer librement et publiquement des idées nouvelles. Le moindre faux pas causé par une parole malheureuse provenant de la part du grand responsable des Finances risque d'avoir un impact désastreux sur les marchés boursiers. Le nouveau ministre, un homme volubile, doit donc faire extrêmement attention à tout ce qu'il dit. Et il le sait très bien.

«J'accepte parfaitement le fait que le ministre des Finances ne doit pas se mettre à réfléchir tout haut», a déclaré Paul Martin au cours d'une entrevue récente à la Presse canadienne.

Il admet qu'il n'est pas cent pour cent d'accord au sujet de cet aspect de la réalité, expliquant qu'il s'agit là d'une des découvertes im-

portantes qu'il a effectuées depuis la victoire d'octobre dernier. «J'ai trouvé que de jongler publiquement avec des idées n'est pas toujours en soi la meilleure idée», lance-t-il avec un léger toussotement.

«En fait, je regrette un peu, soit dit en passant, de ne plus être capable de faire ça. Et il faudrait encore réfléchir là-dessus... Jusqu'à un certain point, je pense qu'il pourrait y avoir un débat intéressant là-dessus.»

«Le problème ne vient pas de la personne qui réfléchit tout haut mais de ceux qui réagissent à ce qui est dit», ose déclarer Arthur Kroeger, un ancien haut fonctionnaire fédéral qui est maintenant responsable du Public Policy Forum, un organisme de réflexion et de recherche situé à Ottawa. Lorsque le ministre Martin parle des taux d'intérêt ou de l'état de santé du dollar canadien, il n'y a pas seulement des Canadiens nerveux qui sont à l'écoute.

A l'étranger, des spécialistes se fient à ce

genre d'observations pour porter un jugement sur l'ensemble de l'économie canadienne.

Et les conséquences peuvent être désastreuses. En 1990, par exemple, l'ancien premier ministre Mulroney avait fait part à la Presse canadienne de ses prédictions au sujet d'une chute des taux d'intérêt. A peine 30 minutes plus tard, le dollar commençait sa dégringolade et la Banque du Canada a dû injecter de fortes sommes d'argent pour corriger la situation.

Chaque fois qu'il ouvre la bouche, il y en a qui analysent ses propos. Les simples remarques faites en passant ou l'expression d'idées à moitié élaborées n'ont pas leur place.

Face aux responsabilités énormes de son discours et à ses conséquences, Paul Martin fait ainsi preuve de grand réalisme. Et pour le mot de la fin, il ajoute ceci: «Mais quand vous rentrez à la maison, vos enfants n'écourent même pas ce que vous dites.»



Paul Martin

PHOTO ARCHIVES

EN BREF

LAC SAINT-PIERRE: UNE AMENDE PAYANTE

(Le Devoir) — Quelque 1,1 million\$ sera investi au cours des prochains mois dans des projets de restauration de frayères et habitats aquatiques du lac Saint-Pierre grâce à l'énorme amende de 3 millions\$ payée en mai dernier par la compagnie Tioxide Canada inc. En tout, 12 des 19 projets de restauration, préparés pour remédier aux dommages de ce pollueur, vont démarrer dans les prochaines semaines. La plupart de ces projets vont toucher le lac Saint-Pierre, qui a été écopé des contaminants de Tioxide pendant près d'une génération. Ces projets de restauration ont été élaborés par un comité, formé de représentants d'Environnement Canada, de Pêches et Océans Canada, du ministère de l'Environnement et de la Faune ainsi que de la Fondation de la faune du Québec. La conception des projets a été confiée à un groupe d'experts, comme l'avait ordonné le juge. Les projets visent à restaurer des frayères, à mettre au point des techniques destinées à réintroduire des espèces menacées ainsi qu'à soustraire définitivement au développement divers habitats, généralement des milieux humides.

FORTUNE: ELIZABETH PERD SA COURONNE

Londres (Reuter) — La reine Elizabeth a été détronée de la première place du classement des plus grandes fortunes de Grande-Bretagne par les héritiers de l'inventeur d'emballages en carton pour lait et jus de fruits, écrivait hier le *Sunday Times*. Gad Rausing, 71 ans, et son frère Hans, 68 ans, deux Suédois venus vivre en Angleterre pour échapper au fisc suédois, avec une fortune de 5,2 milliards de livres sterling (environ 11 milliards\$), devançant de 200 millions de livres sterling la souveraine britannique, qui reste toutefois la femme la plus riche du monde. Les frères Rausing, classés au 8e rang mondial, ont accumulé leur fortune sur un seul produit l'emballage Tetrapack inventé par leur père. La liste publiée par le journal compte 500 personnes dont la fortune dépasse 20 millions de livres sterling (40 millions de dollars) alors qu'en 1989, lors de sa première parution, elle n'en comptait que 200.

LA CIGOGNE BLANCHE VOLE BAS

Bâle (AP) — Des scientifiques venus de 23 pays d'Europe et d'Afrique se sont réunis du 7 au 10 avril à Bâle afin de discuter des moyens de stopper le déclin de la cigogne blanche. Les spécialistes estiment que la cigogne blanche est en effet menacée de disparition dans toute son aire de répartition, même si dans certaines régions les efforts de sauvegarde ont permis d'arrêter le déclin. Un catalogue de mesures à prendre sur le plan international a été édicté pour améliorer les conditions de nidification et la qualité des lieux de gagnage (biotopes riches en nourriture), conserver les sites d'escalade le long des voies de migration et créer des zones de repos où les cigognes puissent se nourrir sans être perturbées. D'autres dispositions concernent les mesures permettant de diminuer les causes d'accident: il faudrait modifier les lignes électriques et les pylônes afin d'éviter les collisions et l'électrocution des oiseaux.

NOUVEAUX RESTES HUMAINS

Gloucester, Angleterre (AP) — La police qui enquête sur le meurtre de neuf femmes enterrées à Gloucester a découvert hier, dans un champ des environs, ce qui semble être des restes humains. Le champ est situé dans le village de Kempsey, à une quinzaine de kilomètres au sud de la maison de Gloucester où ont déjà été retrouvés neuf corps, chez Frederic West, le meurtrier présumé. Les femmes tuées avaient entre 15 et 21 ans, et ont disparu sur une période de 14 ans. La dernière victime du meurtrier présumé était sa propre fille Heather, qui a disparu en mai 1987, à l'âge de 16 ans. Des équipes fouillaient ce champ de Kempsey depuis deux semaines.

RADAR RÉPARÉ

Cap Canaveral (AP) — Les ingénieurs à Terre et les astronautes de la navette Endeavour ont travaillé dur pour réparer l'un des radars emportés pour sonder la planète. Le radar a été réparé et fonctionne correctement désormais, a annoncé hier la NASA. C'est l'un des deux radars qui devraient permettre à la navette de prendre des milliers de photos et de mesures de la Terre, pour dresser une carte en trois dimensions de la planète encore inédite. Les appareils à bord d'Endeavour avaient déjà recueilli de nombreux renseignements mais les ingénieurs de la NASA avaient détecté samedi soir une défaillance dans le système d'amplificateur servant à alimenter en énergie l'antenne d'un des radars.

À dollar faible, tourisme fort

PRESSE CANADIENNE

Le ministre québécois du Tourisme Georges Farrah prévoit que l'industrie touristique de la province profitera de la faiblesse du dollar cet été.

Mais même si les États-Unis représentent un bassin de clients, il n'a pas l'intention d'engager davantage de fonds pour faire de la publicité au sud de la frontière.

«Nous avons une campagne promotionnelle d'environ un million de dollars aux États-Unis cette année, a rappelé le ministre lors de l'inauguration du salon du tourisme estival la semaine dernière. Nous n'avons pas besoin d'avoir une nouvelle campagne.»

En fait, a-t-il précisé, son budget pour le marketing du tourisme, qui atteint près de 26 millions\$ cette année, est le plus élevé de toutes les provinces.

Ce budget sert à la promotion du Québec en France, en Europe, en

Asie et aux États-Unis.

Le ministre Farrah ne voit pas la nécessité d'y changer quoi que ce soit, puisque le tourisme au Québec a augmenté de 20% depuis cinq ans malgré la récession.

Il a fait remarquer que l'Ontario, qui a souffert de la récession, a commandé une étude pour identifier le problème et obtenir des solutions.

«Et l'étude a conclu «faites la même chose que le Québec». Le leur en a coûté 400 000\$ pour apprendre cela. Le marketing du Québec est particulièrement dynamique. C'est une indication que le Québec est un leader dans ce secteur au Canada.»

M. Farrah dit espérer que les Québécois passeront leurs vacances dans la province à cause de la faiblesse du dollar qui devrait également attirer les visiteurs américains à la recherche d'aubaines.

«Nous sommes presque certains que cette année sera meilleure que la précédente parce que la situation

du dollar est avantageuse pour nous.»

Les résultats définitifs de l'an dernier ne seront pas disponibles avant le mois de mai mais, a avancé le ministre «nous sommes presque certains que cela a été une des meilleures années de l'industrie touristique au Québec.»

Les dernières prévisions sur le tourisme national du Conference Board du Canada indiquaient que les voyages au pays avaient repris en 1993 et connaîtront une hausse d'environ deux pour cent cette année.

L'Institut de recherche sur le tourisme au Canada a constaté que la faiblesse du dollar a contribué à accroître le tourisme américain au Canada l'an dernier et que cette croissance devrait se poursuivre cette année.

De plus, les touristes en provenance de la France et de l'Allemagne ont également augmenté de façon importante en 1993.

Le cancer du poumon frapperait davantage les Noirs

San Francisco (AP) — Les Noirs pourraient être biologiquement plus disposés que les Blancs à attraper un cancer du poumon provoqué par le tabac, selon une étude publiée hier lors d'une conférence sur le cancer.

Les résultats de l'étude sont particulièrement significatifs aux États-Unis parce que les fabricants de cigarettes visent particulièrement la clientèle noire, a précisé John Richie, de la Fondation américaine pour la santé, qui a mené l'étude.

Il y a longtemps que les statistiques montrent que les fumeurs noirs ont 50% de plus de risques d'avoir un cancer du poumon que les fumeurs blancs, mais les chercheurs ne savaient pas s'il s'agit d'une cause biologique, comportementale ou alimentaire.

Selon John Richie, la cause serait une différence dans le métabolisme. «Nos premiers résultats semblent indiquer que les Noirs ont une capacité plus faible que les Blancs à désintoxiquer le NNK, l'une des substances cancérigènes du tabac les plus importantes liées au cancer du poumon.»

John Richie et ses collègues ont mesuré les produits métaboliques du NNK trouvés dans l'urine des fumeurs. Il a noté que les mêmes produits — le NNAL et le NNAL-Gluc — avaient déjà été mesurés, dans une étude précédente qui liait le tabagisme passif au cancer du poumon.

Le NNAL est hautement cancérigène, donnant notamment le cancer aux souris en laboratoire. L'étude a déterminé que les fumeurs noirs avaient 30 à 35% de NNAL de plus dans leur urine que les fumeurs blancs.

«Le point important est que les Blancs ont davantage du produit métabolique désintoxiqué que les Noirs», a souligné le Dr Steven Hecht, l'un des auteurs du rapport.

L'étude a porté sur 31 fumeurs noirs et 25 fumeurs blancs d'âge, de sexe et de tabagisme similaires. Les personnes étudiées vivent à Mount Vernon, dans l'État de New York, ville peuplée de Blancs et de Noirs.

FESTIVAL SILENCE ELLES TOURNENT

8^e édition

Un festival international unique. Plus de 130 films et vidéos réalisés par des femmes de 25 pays différents.

présenté par
Cinéma Femmes Montréal

date
12 au 17 avril 1994

Cinémathèque québécoise
355, boul. de Maisonneuve Est

Goethe-Institut
418, rue Sherbrooke Est

Cinéma Parallèle
3682, boul. St-Laurent

Cinéma ONF
1564, rue St-Denis

Les billets de toutes les représentations seront en vente à partir du mardi 12 avril à la Cinémathèque québécoise. On peut également se procurer des billets dans la salle même où les films et vidéos sont présentés.

Renseignements : (514) 395-6012

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Tél: (514) 945-7874 Tél: (514) 98 84-0444
La maîtrise des intangibles

Aide juridique: bientôt des changements

Victoriaville (PC) — Le ministre québécois de la Justice, Roger Lefebvre, se prépare à annoncer des changements à l'aide juridique. De passage à Victoriaville hier, M. Lefebvre a déclaré qu'il voulait retrancher certains services et hausser la barre d'admissibilité, qui se situe à peu près au niveau du seuil de la pauvreté. Québec pourrait notamment retirer le droit d'avoir recours à un avocat pour les infractions au Code de la sécurité routière.

Camps D'été

Domaine Fraser
CAMPES POUR JEUNES 6-17 ANS GARÇONS FILLES
POUR INFORMATION SANS FRAIS
1-800-263-9551

Tél: (514) 297-3717
Fax: (514) 297-3374

ANGLOFUN 600, Diligence
Stukely (Québec) JOE 2J0

Notre camp, situé dans l'Estrie, accueille des groupes âgés de 7-10, 11-14, 14-17, pour des séjours en immersion anglaise de niveau débutant, intermédiaire et avancé.
Viens vivre une expérience, inégalable, tout en anglais!

Les camps d'été des Débrouillards Dans les Laurentides

Pour les jeunes de 9 à 16 ans
• MINÉRALOGIE • ASTRONOMIE • BOTANIQUE
• ENTOMOLOGIE • ZOOLOGIE • HORTICULTURE • FUSÉE...
Séjour d'une semaine ou plus 3 juillet au 20 août
Demandez le feuillet publicitaire:
75, Chemin de Barkmere, Arundel (Québec) J0T 1A0
Tél: (819) 687-9611, le soir

RÉUNION PORTES OUVERTES
Samedi le 16 avril 1994

Hôtel Plaza Universel
3031, boul. Laurier
De midi à 16 h 00

CAMP WABIKON
«impressionnant!»
île Temagami: camp résidentiel, international, pour garçons et filles de 6 à 17 ans
Un bon milieu d'apprentissage de l'anglais

CAMP WABIKON
48 Delhi Avenue, Toronto, M5M 3B7
Ontario

Renseignements:
(416) 483-3172

• LES ACTUALITÉS •

À table!



PHOTO JACQUES GRENIER

LE DISQUE DU SOLEIL tournait à pleins tubes hier sur les terrasses montréalaises et l'air était bien sûr estival. Déjà les avertissements pleuvent sur les méfaits d'une longue exposition solaire. Parions le dernier parasol qu'ils ne brilleront pas dans le cœur des Montréalais.

Le bonheur vieillit bien

Le bien-être psychologique arrive entre 45 et 64 ans

Ottawa (PC) — Oubliez les clichés sur l'insouciance de la jeunesse: c'est à l'âge de la maturité que les gens sont les plus susceptibles d'être heureux, selon de récentes données de Statistique Canada.

Les hommes et les femmes âgés entre 45 et 64 ans étaient les plus susceptibles d'avoir atteint un niveau élevé de bien-être psychologique, suggèrent les résultats du sondage effectué en 1978 et 1991.

Dans les deux cas, les jeunes femmes avaient tendance à exprimer un état d'esprit négatif.

Les résultats sont semblables à ceux obtenus par d'autres études scientifiques, a constaté Carl D'Arcy, de la Faculté de médecine de l'Université de la Saskatchewan.

«Lorsque j'ai pris connaissance (des résultats) j'ai été surpris des taux élevés de mécontentement et de l'absence de bien-être psychologique parmi les personnes des groupes plus jeunes. Je ne voudrais pas avoir de nouveau 18, 20 ou 22 ans.»

M. D'Arcy a précisé que l'enquête semble indiquer que les jeunes femmes perdent leur estime de soi au début de l'adolescence, possiblement en raison de pressions sociales contradictoires.

Statistique Canada prend le pouls du bien-être psychologique des citoyens depuis 1978, en utilisant l'échelle affective de Bradburn.

Le test est basé sur 10 questions.

Par exemple: «Combien de fois au cours des dernières semaines avez-vous été aux anges?» ou «Combien de fois vous êtes-vous senti très seul et isolé des autres gens?»

En 1991, 13 % des 15-24 ans se classaient dans les «très positifs», alors que la proportion était de 16 % pour les 25-44 ans et de 18 % pour les 45-64 ans. Le niveau de satisfaction baisse après 65 ans: 13 % des personnes âgées se disaient très positives.

Le nombre de personnes se classant dans la catégorie des «négatives» changeant peu avec l'âge et se maintient à 8 ou 9 % pour les deux sexes. Le groupe des femmes de 15-24 ans représente l'exception avec une proportion de 11 %. Les données de l'agence gouvernementale remettent en cause le vieil adage selon lequel l'argent ne fait pas le bonheur car les gens ayant des revenus élevés avaient tendance à être plus satisfaits de leur existence.

Cela pourrait expliquer en partie la plus grande satisfaction des personnes d'âge mûr, a indiqué Ed Praught, de Statistique Canada. «Pour la plupart des gens, c'est durant ces années que les revenus sont les plus élevés. Je pense qu'il y a une certaine stabilité à cette période de la vie.» La majorité des Canadiens de tous les âges se classait dans la catégorie «neutre» sur l'échelle de Bradburn.

Entre 1991 et 1993

Québec a versé 4,6 millions\$ en allocations de départ aux «cabinettistes»

Québec (PC) — Entre 1991 et 1993, le gouvernement du Québec a versé un total de 4,6 millions\$ en allocations de départ à 319 membres du personnel politique de ses ministres, indique un relevé obtenu par le quotidien québécois *Le Soleil* grâce à la Loi d'accès à l'information.

Le Conseil exécutif, l'ex-ministre de l'Énergie et des Ressources et celui des Finances remportent le championnat des primes de séparation relégués à ceux que les fonctionnaires appellent les «cabinettistes».

Selon le rapport préparé par le Conseil du Trésor, 123 attachés politiques ont quitté le cabinet d'un ministre en 1991-1992, avec des indemnités totalisant 1,7 million\$. En 1992-1993, 136 collègues ont fait le même geste, encaissant en tout 2 millions\$.

Le décompte ne couvre que les six premiers mois de l'année suivante: 60 départs ont entraîné le versement de

837 368\$. Le total de 4,6 millions\$ pour ces deux ans et demi ne comprend pas les compensations données aux attachés politiques qui se sont retrouvés sans emploi lorsque le premier ministre Daniel Johnson a ramené le nombre de ministères de 29 à 20.

En mars, la présidente du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, avait évalué à 3 millions\$ les primes de séparation relégués à une réorganisation qui diminue cependant de 5 millions\$ la masse salariale du personnel politique. Les plus forts montants versés se retrouvent au Conseil exécutif, le «ministère» du premier ministre. Le Conseil, alors sous la gouverne de Robert Bourassa, a connu 24 départs et versé 467 122\$.

Il est suivi par ce qui était un ministère de taille modeste, Énergie et Ressources. Pas moins de 385 174\$ ont été accordés avant qu'il ne disparaisse dans la restructuration décrétée par

M. Johnson. Trente employés ont quitté ce ministère, que dirigeait Mme Lise Bacon, durant ces deux années, un chiffre qui n'est surpassé que par Santé et Services Sociaux (31 départs), responsable, par contre, d'un secteur immense.

Au troisième rang, viennent les Finances. Le ministre en titre de l'époque, Gérard-D. Lévesque, décédé en novembre, et la ministre déléguée Louise Robic ont remis 346 326\$ à 16 démissionnaires. Le relevé ne comptabilise pas tout l'argent remis. Il faut le remboursement des journées de congé ou de maladie non utilisées.

Ainsi, il signale que 91 000\$ ont été octroyés à l'ex-chef de cabinet du ministre Albert Côté. Or, Québec est devant les tribunaux pour récupérer une partie d'un chèque de 150 000\$ remis à M. Mario Simard.

Au Trésor, l'attachée de presse Geneviève Beauvais a insisté sur le fait que les compensations sont justes et

normales. «Les gens ne réalisent pas que ce sont des employés sans avantages sociaux et que le nombre d'heures n'est absolument pas comparable à ce qui se fait ailleurs.»

Le chef de cabinet de Mme Gagnon-Tremblay, Geoffrey Kelley, a souligné de son côté que le versement moyen n'est que de 14 458\$. Il a aussi insisté sur la charge de travail.

«Ce sont des gens qui laissent tomber un autre emploi. Et ils ne font pas du 9 à 5. De plus, leur travail entraîne beaucoup de déplacements. Il faut quelque chose pour recruter ce personnel et assurer une transition vers un autre emploi par la suite.»

Ce «quelque chose», c'est la prime de départ, instaurée en 1983 par le gouvernement péquiste de René Lévesque. Elle faisait disparaître le fait que les membres d'un cabinet devenaient automatiquement fonctionnaires, avec pleine sécurité d'emploi, en quittant leur ministre.

Crainte de l'activisme des Black Panthers

La GRC et ses stéréotypes

Halifax (PC) — La GRC craignait tellement que l'activisme des Black Panthers ne déborde en Nouvelle-Écosse au cours des années 60 et 70 que les policiers ont surveillé presque toutes les personnes de la province impliquées dans le mouvement des droits civils, révèle des documents qui viennent d'être rendus publics.

Les dossiers des policiers contiennent des stéréotypes raciaux choquants qui décrivent les Noirs comme des reproductrices prolifiques et les hommes comme des paresseux, des voleurs et des ivrognes.

«Les membres américains des Black Panthers se sont impliqués activement dans des tentatives pour prendre le contrôle du leadership des droits civils de la communauté noire à Halifax», écrivait William Higgit, haut responsable du service de renseignement de la GRC, dans un rapport secret présenté au gouvernement en décembre 1968.

«Leur présence a créé beaucoup de publicité et a eu un impact psychologique sur la population de couleur normalement docile, ce qui pourrait facilement susciter une situation explosive.»

La lettre de M. Higgit, directeur du service de renseignement puis commissaire de la GRC, fait partie d'un dossier de 2000 pages sur les Noirs de la Nouvelle-Écosse qui a été transféré au Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). Le SCRS a pris la relève du service de sécurité de la GRC en 1984. En vertu de la Loi d'accès à l'information et en dépit de l'opposition du SCRS, la Presse canadienne a réussi à obtenir environ le quart des documents, et encore étaient-ils largement censurés. Les documents révèlent que la GRC avait placé sous surveillance les organisations noires locales, les associations d'étudiants africains, les groupes de Noirs des universités et des écoles secondaires, ainsi qu'un congrès de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse à laquelle assistait le premier ministre de l'époque, Robert Stanfield.

Les agents ont surveillé les visites des Black Panthers à la frontière américaine et aux aéroports, copié des notes sur des tableaux d'affichage des universités, visité incognito des boîtes de nuit de la communauté noire à Halifax et infiltré des assemblées de noirs grâce à un important réseau d'informateurs.

Ils ont même surveillé la visite en 1975 d'une délégation parlementaire sur le commerce qui venait des Antilles. Burnley (Rocky) Jones, un avocat de Halifax qui était à l'époque un des leaders du mouvement noir, a été l'une des plus fréquentes cibles des activités d'espionnage de la GRC.

Claude Boucher candidat du PQ dans Johnson

Saint-François-Xavier-de-Brompton (PC) — Devant l'une des plus grosses assemblées d'investiture de l'histoire du Parti québécois, Claude Boucher est officiellement devenu hier candidat du PQ dans Johnson en vue des prochaines élections générales.

Contre toute attente, M. Boucher (518 voix) l'a emporté dès le premier tour par 71 voix de majorité sur le maire de Bromptonville, Clément Nault (447 voix), tandis que Pierre Leblond (35 voix) terminait troisième. La victoire de M. Boucher est d'autant plus surprenante qu'elle a été acquise aux dépens de celui à qui la députée sortante du comté, Carmen Juneau, avait donné son appui. En l'absence de Mme Juneau (qui participait à la Conférence des parlementaires francophones de Sofia, en Bulgarie), certains observateurs ont laissé entendre que cela avait peut-être nui aux chances du maire Nault.

Le vainqueur lui-même est demeuré

sidéré sur sa chaise lorsque le président du scrutin a annoncé sa victoire. «Il aura fallu que ses partisans le soufflent sur leurs épaules pour le voir enfin réagir. Une fois rendu au micro, Claude Boucher n'a pas caché son étonnement. S'il n'avait jamais douté de ses chances de l'emporter, il était cependant convaincu que son élection surviendrait au terme d'un deuxième tour de scrutin, compte tenu de la force de son principal adversaire.»

«Je ne vous cacherais pas que c'est pour moi une victoire surprise», a-t-il d'abord déclaré avant de rendre hommage à Clément Nault qui fut, à son avis, «un adversaire de très grande qualité».

Puis, s'adressant aux 1006 militants péquistes réunis dans la salle, Claude Boucher leur a promis «d'être à la hauteur» et de maintenir le comté de Johnson aux mains du Parti québécois au lendemain des prochaines élections provinciales.

LE DEVOIR ALLIANCE VIVAFILM ARBOR VITÆ COMMUNICATION AND DEVELOPMENT

vous invitent à venir découvrir

"LE SYMBOLE DE LA RENAISSANCE DU CINÉMA ANGLAIS"

LUC PERREAULT, LA PRESSE

lors de la première de

PRIX DU JURY CANNES '93

RAINING STONES

version originale avec sous-titres français
UNE PLUIE DE PIERRES
Un film de Ken Loach

LE JEUDI, 28 AVRIL
À 19H00 AU CINÉMA IMPÉRIAL

RETOURNER CE COUPON-RÉPONSE À: "UNE PLUIE DE PIERRES" avant le 20 avril 1994.
A/S ALLIANCE VIVAFILM, 5 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 1435, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3B 2G2

NOM: _____ ÂGE: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TÉL: _____ TÉL AU BUREAU: _____

• Le tirage aura lieu le 20 avril 1994. • Cette annonce sera publiée dans Le Devoir du 9 au 16 avril 1994.
• La valeur des prix est de 3.200 \$ • 200 gagnants recevront un laissez-passer double par la poste.
• Fac-similés du coupon acceptés. • Règlements du concours disponibles chez Alliance Vivafilm.

FICHES D'ORTHOGRAPHE

Michel David

UN CAHIER D'ACTIVITÉS ET UN CORRIGÉ DU CAHIER pour chaque niveau

Pour la 4^e, la 5^e et la 6^e année

L'élève ne pourra s'empêcher d'apprécier l'originalité de FICHES D'ORTHOGRAPHE qui lui offre plus de cinquante fiches sur l'orthographe grammaticale, les confusions homonymiques et l'orthographe d'usage. Cet ouvrage lui permet de couvrir toutes les notions dont il ou elle a besoin pour corriger ses faiblesses orthographiques. De plus, FICHES D'ORTHOGRAPHE lui donne surtout l'occasion d'être un agent actif de sa propre formation et de développer son autonomie. Enfin, l'un des avantages de ces fiches — et non le moindre — est de fournir à l'élève un outil de qualité propre à l'amener à parler avec aisance orthographiques.

**L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE
LES CONFUSIONS HOMONYMIQUES
L'ORTHOGRAPHE D'USAGE**

guérin Montréal Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Télé.: (514) 842-4923

Dépenses du Québec en huit ans

Plus de 2 milliards\$ pour les autochtones

Québec (PC) — Le gouvernement du Québec a dépensé depuis huit ans plus de deux milliards\$ pour les autochtones vivant sur son territoire.

Voilà ce qu'indique un bilan des dépenses des différents ministères et organismes du gouvernement aux autochtones du Québec dressé en janvier 1994 par le Secrétariat aux affaires autochtones du gouvernement du Québec.

Le volumineux document gouvernemental de 165 pages, dont la Presse Canadienne a obtenu copie, établit à 1,6 milliard\$ les frais engagés pour les autochtones par le gouvernement depuis l'année financière 1986-87 tandis que les fonds publics provenant d'Hydro-Québec sont évalués à 405,8 millions\$ pour la même période.

On n'inclut pas dans ce total des frais supplémentaires de 546,3 millions qui ont été payés par le Québec au cours de cette période mais qui lui ont été remboursés par le gouvernement fédéral. Il s'agit à cet égard de frais consentis pour l'éducation, le transport scolaire et le logement dans le Nord québécois.

Les sommes compilées comprennent l'aide gouvernementale accordée aux individus, groupes ou organismes pour les activités concernant directement le monde autochtone. Elles ne comprennent pas l'aide versée directement aux individus dans le cadre de programmes d'application

universelle comme l'aide sociale, les allocations familiales ou l'aide juridique. Uniquement pour l'année 1992-93, soit la dernière année pour laquelle les données sont disponibles, les dépenses gouvernementales du Québec à l'endroit des autochtones atteignent 517 millions\$ dont 105 millions\$ qui ont été remboursés par le gouvernement fédéral. Le montant comprend aussi des garanties de prêts pour 3,6 millions\$.

Les communautés inuk et cri ont drainé la majeure partie des sommes versées, soit 219 millions\$ pour les Inuit et 212 millions\$ pour les Cris.

Mais il faut savoir que le montant comprend, dans le cas de ces communautés, certains contrats accordés par Hydro-Québec pour l'entretien et le développement du réseau hydro-électrique, notamment les frais de transport consentis à des compagnies aériennes autochtones.

Ces communautés reçoivent aussi leurs services d'éducation, de santé, de justice et de police par l'intermédiaire du réseau québécois alors que les autres Amérindiens sont desservis en vertu de la loi fédérale sur les Indiens.

«Avec le temps, le Québec accorde de plus en plus d'argent aux autres groupes. De 1986 à 1993, le lot des Amérindiens du Sud passe de quatre à seize pour cent du total annuel», note le document gouvernemental.

LES ACTUALITÉS

Des éoliennes dans le Nord

Québec (PC) — Hydro-Québec a reçu une proposition ferme pour bâtir trois grands parcs éoliennes, dont un à Maloténam, sur la Côte-Nord, et un à Percé, en Gaspésie.

Depuis qu'elle a lancé, il y a un an, des appels d'offres pour construire aux îles de la Madeleine un complexe pouvant générer cinq mégawatts avec le vent du large, la société d'État est courtisée par plusieurs promoteurs, selon des recherches menées par le quotidien québécois Le Soleil.

En décembre, la firme américaine U.S. Windpower, filiale de Kennetech, a d'abord signé un contrat avec Hydro prévoyant la construction, en Gaspésie, de deux gigantesques centrales utilisant le vent, d'une capacité totale de 100 MW.

Depuis cette date, quatre «demandes de renseignements» ont été transmises à la société d'État, confirme son porte-parole dans ce dossier, M. Gilles Dauphin. Kennetech en fait partie, de même que la compagnie américaine Zond Systems et l'entreprise hollandaise Nedwind.

La suggestion de York Research, dont le siège social se trouve aux États-Unis, est la mieux définie. La firme propose d'établir des parcs de 25 MW à trois endroits au Québec: Percé, Maloténam et Beauharnois, la seule en milieu urbain.

M. Dauphin insiste sur le fait qu'aucune idée ne fait l'objet d'une entente avec Hydro. Elles ont été reçues après la période fixée pour recevoir des projets de production privée, dit-il. «Mais si nous faisons un autre appel de propositions, ces projets seraient déjà dans le pipeline.»

Rencontré à Québec, le président de York Research Canada, M. François Ladouceur, s'est montré réservé dans ses commentaires pour ne pas offenser Hydro. «C'est vrai que nous n'avons pas remis de soumission à temps. Mais c'est également vrai qu'Hydro sait que nous travaillons sur ces dossiers depuis un an et demi.»

M. Ladouceur a tenu à signaler que «nous avons toute l'information sur la qualité du vent (pour les emplacements visés) et nous avons l'argent pour le financement.» Selon lui, il faut compter environ 125 machines par complexe. York estime que les trois projets nécessiteraient entre 90 et 110 millions\$.

Hydro avait pratiquement laissé tomber la filière de l'énergie par le vent au début des années 1980, à la suite de la construction, sur une base expérimentale, de la plus grande éolienne au monde, à Cap-Chat.

ROLLANDE PARENT PRESSE CANADIENNE

Les ex-étudiants font de plus en plus faillite

Remboursement des prêts

De plus en plus de jeunes adultes ont tellement de mal à rembourser leurs prêts étudiants qu'ils font faillite; ce qui force le gouvernement du Québec à rembourser les institutions financières prêteuses et à encaisser des pertes.

«Au cours des quatre dernières années, bien qu'il soit marginal, le phénomène des faillites est en croissance», a reconnu M. Jean-Pierre Filion de la direction de l'aide financière aux étudiants au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

En 1993-94, les ex-étudiants qui ont fait faillite avaient des prêts totalisant 4,7 millions\$, une hausse par rapport aux 4,3 millions\$ en 1992-93, aux 3,6 millions\$ en 1991-92 et aux 2,2 millions\$ en 1990-91.

M. Filion dit ignorer le nombre exact d'étudiants ayant fait faillite.

En raison de la décision du registraire de faillite ou du juge appelé à libérer le failli de sa faillite, le gouvernement récupère bon an mal an de 15 à 17 % des ces montants, a ajouté M. Filion.

Selon le registraire de faillite Pierre Pellerin, du palais de justice de Montréal, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la faillite et l'insolvabilité, en novembre 1992, la libération du failli est devenue automatique dans le cas d'une première faillite si aucun créancier ne conteste cette libération.

Ainsi quand le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science s'oppose à la libération du failli, le registraire de faillite examine les actifs de l'individu, analyse les motifs de la faillite et décide s'il y a lieu de le libérer complètement ou de lui imposer le remboursement d'une partie de ses dettes.

Le gouvernement ne rembourse pas les institutions financières prêteuses uniquement en cas de faillite de l'étudiant mais également quand manifestement celui-ci n'arrive pas à faire face à ses obligations.

Le gouvernement prévoit rembourser en 1993-1994 quelque 28,9 millions\$ (capital et intérêts). En 1992-93 il avait dû verser 34,2 millions\$, en 1991-92 quelque 35,4 millions\$, en 1990-91 quelque 22,2 millions\$.

Pourcentage en hausse

En comparant les sommes engouffrées par les faillites des ex-étudiants aux sommes totales remboursées par le gouvernement aux institutions financières, on constate que la proportion des montants reliés aux faillites va en augmentant. Pour 1993-94, le pourcentage s'établit à 16,3 %, comparativement à 12,6 % pour 1992-93, à 10,2 % pour 1991-92 et 10 % pour 1990-91. En outre, pour aider temporairement les ex-étudiants qui présentent des difficultés de remboursement, le gouvernement effectue les versements mensuels pour une période maximale de 18 mois et tente ensuite de récupérer ces sommes.

Le nombre de bénéficiaires de ce programme connaît une forte croissance. Il a plus que triplé de 1988 à 1992. Il est passé de 3946 à 12 237.

Quant aux montants en cause, ils ont presque quintuplé en passant de 1,7 millions\$ à 8,4 millions\$.

L'étudiant qui a terminé ses études dispose de six à sept mois après la fin de celles-ci pour commencer à rembourser les prêts obtenus.

M. Filion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science estime que 90 %, grosso modo, des étudiants ayant terminé leurs études remboursent leurs prêts.

Pour les 10 % en difficulté, «on se donne le nombre de mois et d'années nécessaires pour que les dettes se remboursent au maximum», a expliqué M. Filion.

M. Filion ne tient absolument pas à ce que les ex-étudiants voient dans le recours à la faillite une «panacée et un exutoire extraordinaire».

Il compte pour cela sur la vigilance des registraires de faillite et des juges ayant à déterminer les conditions de libération d'un failli.

Il importe de signaler que le nombre d'étudiants des niveaux collégial et universitaire qui bénéficient de prêts et bourses va en croissant. Ils seront autour de 175 000 cette année, soit près de la moitié des étudiants de ces niveaux. Ils étaient 114 113 en 1990-91. Au 30 avril 1993, l'ensemble des prêts garantis par le gouvernement auprès des institutions financières étaient évalués à 1,7 milliard\$.

Un remboursement moins automatique

PRESSE CANADIENNE

Les étudiants québécois des collèges et des universités ne veulent plus que le début du remboursement des prêts étudiants commençant automatiquement sept mois après la fin de leurs études mais qu'il soit plutôt reporté au moment où leur salaire annuel atteint 25 000\$.

Voilà l'une des propositions entérinées par les 60 représentants des 250 000 étudiants des collèges et universités, membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) réunis, hier, à l'Université de Montréal.

Selon le nouveau président de la FEUQ, François Rebello, l'heure est venue de mettre en place un système qui fait en sorte que le remboursement des prêts s'effectue en fonction de la capacité financière du nouveau travailleur et diplômé universitaire.

«Il faut éviter de surcharger les plus démunis, les moins chanceux qui ont un bas salaire en sortant de l'université.»

«Il faut faire en sorte que le jeune ne craigne pas que la dette contractée par le biais des prêts l'étouffera à la fin de ses études. Nous pouvons y parvenir en supprimant le remboursement automatique du prêt», a-t-il expliqué au cours d'une interview téléphonique.

Selon le système proposé par les étudiants, celui qui gagne 20 000\$ annuellement n'aura rien à rembourser jusqu'à ce que son revenu soit de 25 000\$.

Par contre, celui qui gagne 35 000\$ sera appelé à rembourser un plus fort montant que celui prévu à l'origine.

«Le gouvernement doit tenir compte de ce que de plus en plus de jeunes doivent créer leur emploi en sortant de l'université. Si les sommes à rembourser mensuellement sont trop élevées, elles deviennent un frein au développement économique et à l'emploi», a fait valoir M. Rebello.

Les jeunes, ces vrais héros



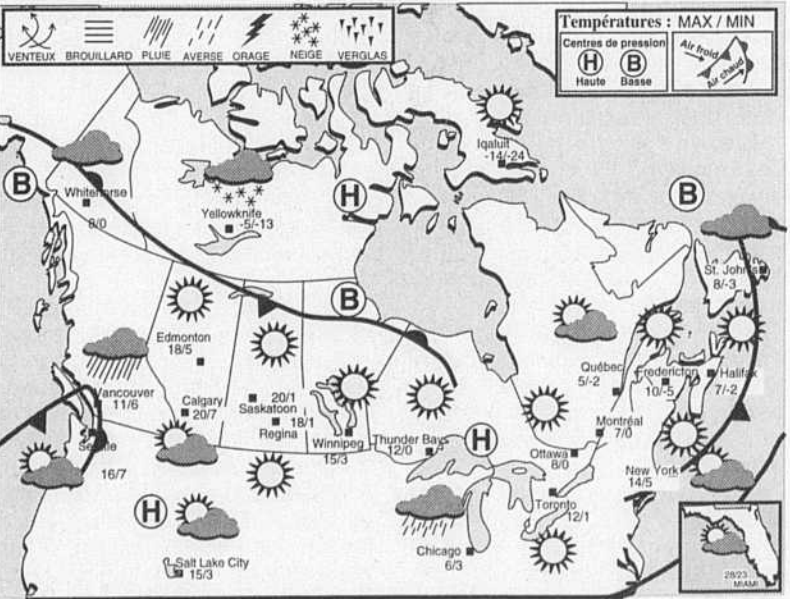
PHOTO JACQUES GRENIER

CINQ MILLE SPECTATEURS étaient au rendez-vous hier à la cérémonie de clôture des 17e Jeux de Montréal — la célébration sportive annuelle, unique en Amérique du Nord, qui initie, pendant cinq jours, les jeunes à leurs premières compétitions sportives.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).



Environnement Canada

Situation générale:

Dame nature aura été assez clémente durant la fin de semaine alors que des températures douces ont été enregistrées sur la plupart des régions.

Le mercure a grimpé au-dessus de 15 degrés sur l'Outaouais samedi et s'est maintenu au-dessus de 10 degrés sur le sud et toutes les régions près du fleuve dimanche.

Peu de changement pour les prochains jours. Du soleil et des températures printanières demeurent au programme pour l'ouest du Québec tandis que du temps venteux et frais persiste sur l'est de la province au cours des deux prochains jours.

Un front froid en provenance du Nord orienté qui a traversé le Québec la nuit dernière rafraîchira les températures aujourd'hui, malgré le soleil présent le sud-ouest québécois. Toutefois le mercure sera encore nettement à la hausse mardi alors qu'un front chaud donnera des nuages sur le centre du Québec.

Abitibi et Témiscamingue: Ensoleillé. Max.: de 5 à 7. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -3. Max.: 10 à 13.

Réservoirs Cabonga et Gouin: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: de 3 à 5. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel voilé. Min.: -6. Max.: 8 à 10.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Ensoleillé. Max.: de 7 à 9. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé et doux. Min.: -2. Max.: 15.

Laurentides:

Ensoleillé. Max.: de 4 à 6. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -4. Max.: 10 à 12.

Ottawa, Hull et Cornwall: Ensoleillé. Max.: de 7 à 9. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ensoleillé. Min.: zéro. Max.: 15.

Montréal: Ensoleillé. Max.: près de 8. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min.: zéro. Max.: 12.

Québec: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 5. Vents d'ouest augmentant à 30 à 50 km/h. Demain: ciel variable. Min.: -2. Max.: près de 9.

Trois-Rivières et Drummondville: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 7. Vents d'ouest augmentant à 30 à 50 km/h. Demain: ciel variable. Min.: -2. Max.: 10 à 12.

Estrie et Beauce: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 6. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -3. Max.: 10.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, Charlevoix et réserve faunique des Laurentides: Dégageant le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 2 à 4. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ciel voilé. Min.: -4. Max.: 5 à 7.

Rivière-de-Loup: Dégageant le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 2 à 4. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ensoleillé. Min.: -5. Max.: 3 à 5.

Baie-Comeau: 40 pour cent de probabilité d'averses de neige le matin. Dégageant par la suite. Max.: près de 2. Vents du nord-ouest de 15 à 30 km/h augmentant à 30 à 50 km/h le matin. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -6. Max.: 4.

Lever 6h16 Coucher 19h35

Prévision à long terme pour Ottawa

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

Prévision à long terme pour Québec

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Mardi, Mercredi, Jeudi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

CHOMEDEVY, duplex détaché, éval. 189,000\$. Prix éval. nég. 963-9959.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CENTRE-VILLE 1,150 pi.ca., ensoleillé, air climatisé, 2 c.c., foyer, espace stat., expts. 117,000\$. 937-8460.

COPROPRIÉTÉ, superbe, 8 1/2, St-Denis

près Beaubien, bois franc, boiseries, stat., 15 000\$ comptant, financement possible. Proprio-Direct. 856-4444, 277-4077.

OUTREMONT, 1273 Lajolle, Superbe

1900 p.ca., rénové, 3 c.c., terrain 2 acres, 129,000\$ cdm. (904)538-0369 ou 1952, 1274 Street, Surrey, V4A 3S7.

125 HORS-FRONTIÈRES

NORMANDIE, France. Fermière pierre, toute meublée, 7 c.c., terrain 2 acres, 129,000\$ cdm. (904)538-0369 ou 1952, 1274 Street, Surrey, V4A 3S7.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

4 1/2, haut duplex, Chabanel est (dom. St-Sulpice), bien situé, confortable, chauff. élec., "lockers" et garage au s-s. Libre 1er juil. 725-8106, 394-9517.

6574, MARQUETTE, Immenses 5 1/2, 4 1/2

chauff. frais peints. Pas d'animaux. 274-9514

A LOUER, 6 1/2 à louer, bien situé, près tous services. 384-6140.

C.B.N. 3 1/2 - 4 1/2

Rénové, équipé, pour personnes tranquilles. Près U. de M. et transports. 739-9850.

C.D.N., face parc, Haut de duplex, 5 1/2

7155 735-6015, 737-6195

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

CHEMIN STE-CATHERINE, superbe haut de duplex, grand 7 1/2 chauffé, poêle/hébergement, entrée lav./séch., garage chauffé. Très près de l'hop. Ste-Justine. Coll. Brébeuf, U.d.M., 1,200\$/mois. Libre pour juillet. Info: Mme Baudin: 737-7554.

DE MAISONNEUVE E. Près Radio-Canada

luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav./séch., intégrés. 522-9481, 642-1285.

GRAND 3 1/2, Montréal-Nord, non-chauffé

340\$/mois. Contactez: 325-4955.

GRAND 4 1/2, grand balcon arrière

405\$/mois. 46 ave Laffleur à Verdun. Contactez Johanne ou Robert: 363-4294.

MONTRÉAL-NORD, gr. 4 1/2, eau chaude

entr. lav./séch., négo. 322-7094 après 17h.

MÉTRO JOLIETTE Condo 4 1/2, foyer

Rachel/Sherbrooke, non-chauffé, 600\$/m., 1er juillet. Après 6h: 524-7687.

N.D.G., Maison Monkland, 4 1/2, 5 1/2

chauffés, eau chaude, rénovés, grands. 486-5700, 596-0299. Voir concierge 4315 Melrose #30.

NOUVEAU ROSEMONT, beau 4 1/2

puits de lumière, climat., chauff., etc., quartier résidentiel, près de tout. 257-7950.

OUTREMONT beau grand r-de-ch., Dollard

coin Ducharme. 850\$, chauffé. 1er juil. 948-5899.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2

4 1/2, 4 1/2, association, chauffé. 849-7061

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33

ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873

PLATEAU 4 1/2, genre condo, 2e, très

belle, entrée lav./séch., rue très calme, près tous services, 510\$/mois. 524-1095.

VILLE ST-LAURENT, Thompson

3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1492.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ST-DONAT, Bord de l'eau, tranquille, 3 c.c., foyer, toutes commodités, mois/saison. Poss. d'achat. 354-5334.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BELLE RÉG. VICTORienne Vieux-Québec, 10 pces, stat. 1611, 1611, 1,700\$/mois meublée. (418)694-1497

N-D. DU PORTAGE, Coeur village, magnifique

vue fleuve, unifamiliale, 3 c.c., 2 s/bains. Juillet + Août. Tél.: (418) 862-0640 (7h à 9h - 18h 21h).

176 CHALETS À LOUER

LAC DES SABLES (STE-AGATHE) Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Sem/mois. 256-0179

251 BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2,500 pi.ca. avec petit entrepôt et qual. Aussi espaces 300 pi.ca. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 476-9500.

301 OEUVRES D'ART

BONET, TOUPIN ET JACQUES Sérigraphie tirage limité entre 1000 et mille: 434-0173

DEUX TABLEAUX de Claude Valéry

l'un de 20" X 26" et l'autre 20" et 28", et une peinture de Jean-Pierre Lafrance, 42" X 72". Si intéressé téléphoner: 514-546-7355 après 6h.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 695-4251. Les Aménagements F.B. Inc.

552 SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS

JEUNE FEMME propose lecture à domicile

textes divers, poésie - dame de compagnie, si désiré, pour personne seule ou handicapée voulant demeurer active socialement. ANNE, 341-2165.

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTRÉES ÉLECTRIQUES. Rénovations. André Blais Électrique, 471-0322.

LE PLANCHER CRAQUE? Analyse électronique gratuite de votre parquet

sans aucun engagement, dans une étude de marché. La technologie "Silence Parquet" pour la réparation des parquets de planches de bois dur qui craquent sera bientôt disponible. Région de Montréal. Appelez entre 10h et 15h, en semaine, pour rendez-vous: 272-7372.

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

MAÇONNERIE, PIERRE ANTIQUE RESTAURATION LAZARE ENR. 455-8803

575 DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374.

695 AUTOMOBILES

MERCEDES, 300E, 1991, 3.0 litres, 17,000 km, comme neuve, 42,900\$. Jour: 632-7763, soir: 465-9827.

TRIUMPH SPITFIRE 73, mécanique A-1

bas millage, très propre, 5,900\$. Jour: 256-2511, soir: 251-7337.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

COURS DE BRIDGE POUR DÉBUTANTS

ÉCOLE DE BRIDGE ST-DENIS 277-1148

VENDEZ VOTRE AUTO Pour seulement 25\$50, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs. 8,50\$ La ligne supplémentaire. Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée. De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES 985-3344

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

La thérapie du FMI s'abat sur l'Algérie

Le gouvernement dévalue la monnaie nationale

HASSEN ZENATI
AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Algérie a entamé hier, avec une forte dévaluation de sa monnaie, le dinar, la thérapie économique de choc recommandée par le Fonds monétaire international (FMI), dans un contexte social et politique tendu, marqué par les affrontements de plus en plus meurtriers avec les groupes armés islamistes.

La décision algérienne a été «saluée» par l'annonce par le directeur général du FMI Michel Camdessus d'un soutien d'un milliard de dollars au programme de réformes algériennes et un «feu vert» à la communauté internationale pour qu'elle se mobilise «dès maintenant» en faveur de ce pays. L'Algérie estime à 10 milliards de dollars ses besoins nets d'importation en 1994.

M. Camdessus a également appelé les créanciers de l'Algérie à envisager «dès maintenant» au sein du Club de Paris une restructuration de la dette extérieure algérienne, estimée à 26 milliards\$, afin d'en alléger le service, qui atteindra 9,4 milliards\$ en 1994.

Dévaluation

L'un des effets immédiats attendus de la dévaluation de 40,17% du dinar, conjuguée à une nette augmentation du coût du crédit interne, est une flambée des prix des produits de grande consommation et une forte remontée du chômage par la compression des effectifs des entreprises publiques notamment.

Dans des communiqués récents, transmis à l'AFP, les groupes armés islamistes ont affirmé que le durcissement de la répression anti-islamiste, qui s'est traduite sur le terrain par plus de cinq cents morts depuis début mars, s'expliquerait par le souci des autorités de «faire passer la pilule» du FMI d'appauvrissement des classes populaires.

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), qui a exprimé publiquement son mécontentement de ne pas avoir été associée à la négociation avec le FMI, a pour sa part averti qu'elle appellerait à des grèves si les effets de l'accord devenaient «insupportables» pour les salariés.

Enfin, plusieurs associations, estimant que les «remèdes» proposés ne sont pas adaptés à la situation sociale algérienne, menacent de se regrouper en un «front anti-FMI» pour s'y opposer.

La nouvelle dévaluation du dinar va renchérir les importations algériennes, qui vont sans doute diminuer en volume, mais n'aura aucun effet immédiat de «dopage» sur les exportations. Celles-ci, constituées à 96% d'hydrocarbures, sont en effet libellées en dollars et obéissent à des quotas de vente imposés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont l'Algérie est membre.

Flambée des prix

Un renchérissement des coûts industriels et une nouvelle flambée des prix des produits de consommation courante sont attendus dans les prochaines semaines. L'appareil industriel algérien est, en effet, fortement tributaire des importations pour les produits semi-finis (plus de 30%), alors que la «facture alimentaire» en devises est estimée annuellement à 2,5 milliards\$.

L'augmentation simultanée des taux d'intérêt — taux de réescompte et taux de découvert bancaire — risque aussi de provoquer des faillites en cascades d'entreprises privées et publiques, avec comme conséquence un fort accroissement du chômage. Selon des experts financiers algériens, les entreprises publiques auraient accumulé, à la fin de 1993, des «ardoises» (découverts et aides du Trésor) de l'ordre de 500 milliards de dinars.

Les «dégraissages» pourraient dépasser un demi-million de salariés à court terme, alors que le nombre de chômeurs atteint déjà les deux millions, dont une grande majorité de jeunes, qui constituent en partie le «vivier» des groupes armés intégristes.

EN BREF



LULA EN AVANCE AU BRÉSIL

Brasilia (AFP) — Selon un sondage effectué par les journaux de la capitale, le candidat de gauche aux élections présidentielles d'octobre, Luis Inazio da Silva (Lula) du Parti des Travailleurs, obtient 37% des intentions de vote. Son rival, l'ancien ministre de l'Économie, Henrique Cardoso, du Parti de la social-démocratie brésilienne, récolterait pour sa part 21% des voix. Lula accroit sa popularité et l'on signale que le sort de Cardoso, auteur d'un plan de stabilisation de l'économie, est lié étroitement à la baisse éventuelle de l'inflation qui atteint certains mois 40%. L'appui donné à d'autres candidats régresse, comme c'est le cas de l'ancien gouverneur Leonel Brizola qui ne compterait plus que 10% d'appuis.

CONSTITUTION AU ZAÏRE

Kinshasa (Reuters) — Le président Mobutu Sese Seko a promulgué samedi soir la nouvelle constitution zairoise approuvée la veille par le parlement de transition, et l'opposition dispose maintenant de dix jours pour désigner un premier ministre. L'aile radicale de l'Union sacrée de l'opposition souhaite la désignation d'Étienne Tshisekedi, élu premier ministre par la Conférence nationale en 1992 et limogé ensuite par le président. Déçus par Tshisekedi, modérés et centristes avancent de nombreux autres candidats pour remettre de l'ordre dans le pays. Si l'opposition ne peut s'entendre sur un candidat dans le délai imparti, il appartiendra au parlement de transition de trancher.

COUP DUR CONTRE MME SUU KYI

Bangkok (Reuters) — Une convention réunie par la junte militaire birmane pour préparer une nouvelle constitution a approuvé des dispositions destinées, estime-t-on dans les milieux diplomatiques et dissidents, à empêcher l'accession à la présidence du leader de l'opposition Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix 1991. Les candidats à la présidence de la République de l'Union de Myanmar, nom donné à la Birmanie en 1989, ne peuvent être mariés à des étrangers. Ils doivent être issus des forces militaires et avoir vécu en Birmanie sans interruption pendant au moins vingt ans, a précisé un diplomate à Rangon.

RWANDA

Les massacres continuent à Kigali

Les étrangers quittent massivement le pays

AFP ET REUTERS

Bruxelles — Le Comité pour le respect des droits de l'Homme et de la démocratie au Rwanda (CRDDR), organisation indépendante dont le siège est à Bruxelles, a dénoncé hier le massacre de plusieurs dizaines de milliers de civils et les assassinats sélectifs de personnalités politiques et défenseurs des droits de l'homme au Rwanda.

Dans un communiqué publié à Bruxelles, le CRDDR «dénonce fermement les massacres de plusieurs dizaines de milliers de civils et les assassinats sélectifs de personnalités politiques appartenant à l'opposition démocratique, de responsables militants d'associations de défense des droits de l'Homme et de personnalités religieuses».

Le comité rappelle qu'outre le premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, plusieurs ministres, les Présidents de la Cour de cassation et de la Cour constitutionnelle ainsi que le vice-président du parti libéral ont été assassinés ces derniers jours.

Sur le terrain, les massacres inter-ethniques qui ont ravagé Kigali depuis quatre jours se poursuivaient hier, dans les quartiers populaires de la capitale rwandaise, dont les rues étaient jonchées de cadavres, selon la correspondante de l'AFP.

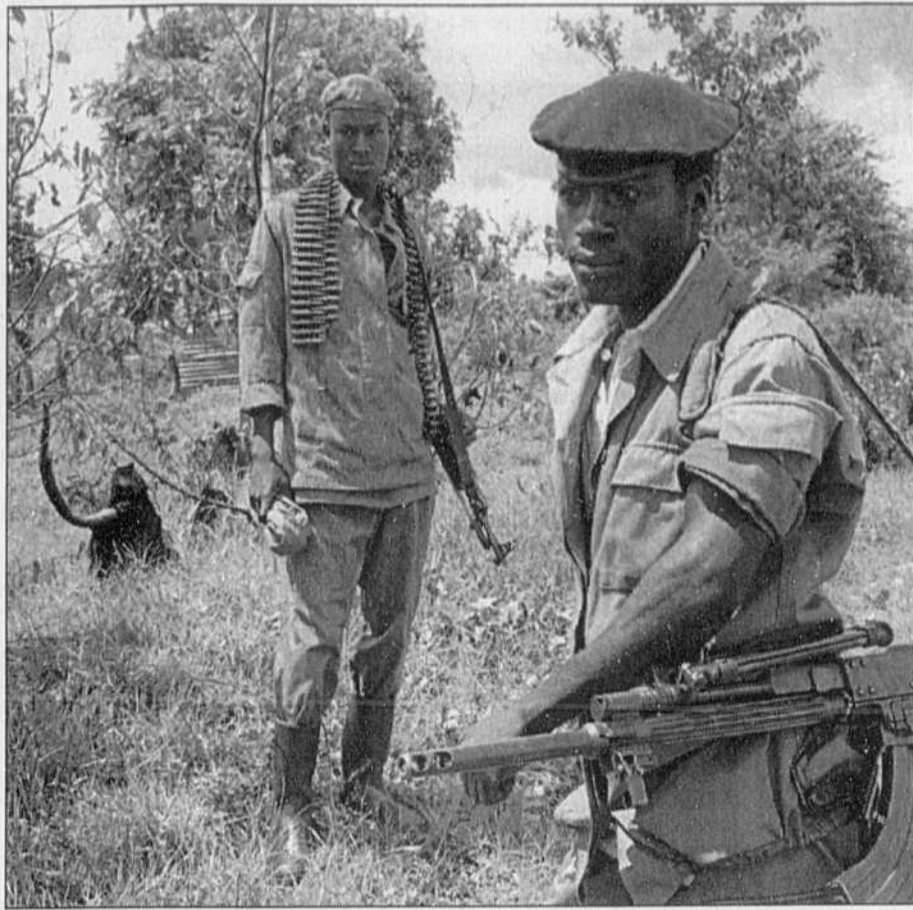
Les massacres ne se sont pas limités à la capitale, et ont touché d'autres villes de l'intérieur au cours des derniers jours, selon plusieurs témoignages.

À Kigali, les victimes appartiennent principalement à l'ethnie tutsie, minoritaire. Ses membres continuaient à être pourchassés, hier, dans les rues ou massacrés dans leurs maisons, souvent à l'arme blanche, par des Hutus, selon la correspondante de l'AFP.

Les soldats ont «parfois prêté main forte» aux Hutus, a-t-elle ajouté.

D'autre part, une bonne partie des Français et des autres ressortissants étrangers ont pu quitter ce week-end le Rwanda.

Selon un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères, Yves Gagnon, 110 Canadiens ont quitté le Rwanda pour le Burundi. Une douzaine ont décidé de res-



Des soldats du Front patriotique rwandais prennent une pause sur la route de Biumba, à environ 15 kilomètres de Kigali.

ter. Sur les 600 Français recensés au Rwanda, 550 avaient déjà été évacués hier soir, selon le Quai d'Orsay.

Environ 180 étrangers ont gagné le Zaïre samedi, ont déclaré hier des diplomates à Kinshasa. Un nombre indéterminé de Français et de Belges, six Britanniques et un Irlandais sont arrivés à Goma, dans l'est du Zaïre, et doivent être transportés par avion à Bujumbura aujourd'hui.

Les États-Unis ont de leur côté déclaré que presque tous leurs ressortissants avaient pu fuir le Rwanda. Le secrétaire d'État Warren Christopher a précisé que 123 Américains étaient arrivés à Nairobi par avion et que d'autres avaient rejoint le Burundi et le Zaïre par convois routiers.

Il a ajouté que les 330 marines envoyés à Bujumbura n'avaient pas été dépêchés au Rwanda pour participer à l'évacuation et escorter les Américains.

ITALIE

L'opposition s'inquiète du projet de la droite de modifier la constitution

Rome (AFP) — L'opposition s'alarmait hier des intentions de la droite de remodeler seule la constitution, grâce à la majorité absolue dont elle dispose, et du risque d'une «épuration» de personnalités politiques et judiciaires «orientées».

L'annonce par la Ligue du Nord et l'Alliance nationale (néofasciste) d'une «base d'accord» sur des réformes profondes — fédéralisme ou confédéralisme, élection directe du président du Conseil — a semé l'alarme, y compris chez plusieurs éminents juristes italiens.

La publication au même moment par une revue proche de l'Alliance nationale, «Italia Settimanale», d'une longue liste des «têtes à couper» — juges, journalistes, personnalités de la culture — a fait renaître quant à elle la hantise de la «proscription» et de l'«épuration», pratiquées sous le régime fasciste.

Les réformes constitutionnelles proposées vendredi dernier par la Ligue et l'Alliance nationale ne sont pas de simples retouches, mais modifieraient l'essence du régime, ont estimé en coeur les partis de gauche, du centre et la plupart des juristes. Il faudrait donc, selon eux, retourner aux urnes pour élire une assemblée constituante.

Au contraire de la Ligue, qui tient à faire adopter très vite les réformes, notamment le fédéralisme, Silvio Berlusconi, possible futur président du Conseil, semble plus prudent, affirmant qu'il faudra d'abord soumettre au parlement «une étude» des changements à entreprendre.

La droite — formée par Forza Italia de Berlusconi, la Ligue et l'Alliance — dispose d'une majorité absolue à la Chambre des députés, et la manque de trois voix au Sénat — où cependant elle espère les trouver parmi des sénateurs à vie ou indépendants —.

Elle a donc, aux termes de l'article 138 de la Constitution, la possibilité de transformer la constitution: il suffit de deux votes successifs dans un délai de trois mois dans les deux chambres, le

dernier seulement requérant la majorité absolue.

Les réformes peuvent ensuite être soumises à un référendum si un cinquième des élus d'une chambre ou 500 000 électeurs en font la demande.

L'opposition n'aurait donc la possibilité de s'exprimer au parlement que pendant la discussion des lois, si la majorité de droite faisait l'économie des traditionnelles et lentes commissions bilatérales (majorité-opposition) pour élaborer des réformes.

Un ancien président du Conseil Constitutionnel, Ettore Gallo, n'a pas hésité à parler d'une sorte de «coup d'État» de la droite.

Le pouvoir discrétionnel qu'elle s'arroge a semblé aussi excessif au quotidien du Vatican, l'Osservatore Romano: «une échéance électorale normale (les élections législatives des 27/28 mars) est en train de se transformer en une échéance constitutionnelle. Et cela sans en avoir parlé de manière explicite aux électeurs pendant la campagne électorale».

Mino Martinazzoli, leader démissionnaire du Parti populaire (PPI, ex-démocratie-chrétienne) est scandalisé: «nous descendrons dans la rue le 25 avril (date anniversaire de la libération de l'Italie). Qu'on ne touche pas à la Constitution! On ne peut dissiper ainsi l'histoire d'un peuple».

Quant à l'article de «Italia Settimanale», il a été largement condamné.

La liste des «têtes à couper» va de célèbres juges anti-mafia, comme Giancarlo Caselli, le procureur de Palerme, à des journalistes-vedettes de la télévision publique RAI ou à des hommes de l'art et de la culture, comme Gillo Pontecorvo, Giorgio Strehler ou Lina Wertmüller, accusés tous d'être liés à la gauche.

Silvio Berlusconi a rejeté nettement ces méthodes, assurant que la droite n'avait préparé aucune liste de futurs «proscrits» et que personne dans le pôle conservateur «ne nourrissait de désirs de vengeance» à l'égard de personnalités en place.

PROCHE-ORIENT

Arafat demande l'aide de Clinton

Le Caire (AFP) — Les négociations entre Israël et les Palestiniens ont repris hier au Caire et le chef de l'OLP Yasser Arafat a demandé aux États-Unis d'intervenir en faveur du respect de l'échéance du 13 avril pour le retrait israélien de Gaza et Jéricho.

Le ténisme total entourait cette nouvelle session de négociations.

Si chacune des deux parties continue officiellement à exprimer l'espoir de boucler les dossiers en suspens d'ici demain soir, leurs déclarations apparaissent comme des vœux pieux, tant restent délicats les points à résoudre dont certains, tels le partage de l'eau, n'ont été jusqu'à présent qu'effleurés.

Inquiet face à cette situation, M. Arafat a téléphoné au secrétaire d'État Warren Christopher pour lui affirmer que «tout retard dans le respect par Israël des engagements» contenus dans la Déclaration de principes «aura des répercussions négatives sur l'ensemble du processus de paix et menacera sa crédibilité».

Il a particulièrement insisté auprès de M. Christopher sur la nécessité d'un aboutissement des négociations, en mettant l'accent sur «l'approche de l'échéance du 13 avril fixée pour l'application du retrait israélien de la zone

de Jéricho et de Gaza», où doit commencer l'autonomie.

Lors de son passage au Caire la semaine dernière, M. Arafat est apparu très sombre et particulièrement découragé par le manque de progrès dans le processus de paix, selon des sources concordantes. Il a souligné à ses interlocuteurs les conséquences dramatiques qu'aurait, selon lui, un échec du processus en cours.

Les Palestiniens voudraient au moins obtenir qu'en l'absence d'un accord global sur l'autonomie, la date du 13 avril marque le début de l'entrée à Gaza et Jéricho de la police palestinienne, dont les effectifs globaux s'élèveront à 9000 hommes.

Mais, pour parvenir à un tel résultat, négociateurs israéliens et palestiniens doivent surmonter un important obstacle, celui du rythme de déploiement de la police palestinienne et du retrait de l'armée israélienne.

Selon des sources concordantes, Israël estime que l'entrée de la police palestinienne doit se faire par petits groupes et par étapes et refuse de s'engager sur un calendrier tant que n'aurait pas été évaluées, à chaque étape, les capacités des policiers palestiniens.

Mandela accuse de Klerk de complicité dans les violences

Soweto (Reuters) — Nelson Mandela Sa accusé hier le président Frederik de Klerk d'être impliqué dans les violences qui secouent les cités noires sud-africaines.

Lors d'un meeting de commémoration du premier anniversaire de l'assassinat du dirigeant communiste noir Chris Hani, le président du Congrès national africain (ANC), faisant allusion aux violences dans la région du Natal-KwaZulu, a déclaré:

«Le président de Klerk, par omission ou sciemment, est complice des violences dans les cités noires et participe au massacre de notre peuple dans cette partie de la province.»

Peu après son discours, des inconnus ont tiré sur un autocar transportant des sympathisants de l'ANC qui avaient participé au meeting dans la cité noire de Soweto, près de Johannesburg. Une personne a été tuée et six autres ont été blessées.

Selon des témoins, le car a été attaqué au moment où il passait devant le

foyer de Nancefield, occupé principalement par des membres du mouvement zoulou Inkatha, adversaire de l'ANC et hostile à la tenue des premières élections multiraciales des 26-28 avril.

A l'autre bout du pays, dans la province du Natal et au bantoustan adjacent du KwaZulu, fief de l'Inkatha, sept personnes ont été tuées samedi et hier, a rapporté l'armée sud-africaine.

Depuis l'instauration de l'état d'urgence le 21 mars dans cette région, 147 personnes ont été tuées. En dix ans, les affrontements entre Zoulous partisans de l'ANC et de l'Inkatha ont fait plus de 10 000 morts.

Les accusations de Mandela sont les plus dures lancées contre Frederik de Klerk, avec qui il partage le prix Nobel de la Paix 1993.

Le président de l'ANC a rappelé les conclusions d'une commission d'enquête de 1992 qui ont provoqué la révocation de plusieurs officiers de la sécurité impliqués dans des complots contre l'ANC.

Le Burundi serait touché par les violences

Nairobi (Reuters) — Le Burundi pourrait à son tour être touché par les violences tribales qui ensanglantent le Rwanda voisin depuis mercredi, à en croire les récits d'un demi-millier de réfugiés burundais arrivés en Tanzanie hier.

Selon la radio nationale tanzanienne, captée à Nairobi, un étudiant figurant parmi les 570 arrivants a déclaré que la situation était très tendue dans la capitale, Bujumbura, où des membres de la majorité hutue attaquent les quartiers résidentiels.

Il a déclaré à des responsables du Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) avoir du fuir l'université pour ne pas être tué par des étudiants hutus, a ajouté la radio.

Le Burundi a connu depuis des décennies, et il y a encore quelques semaines, de nombreux affrontements entre Hutus et Tutsis. Mais contrairement au Rwanda le pays était resté calme après la mort des chefs des deux États, le Rwandais Juvenal Habyarimana et le Burundais Cyprien Ntaryamira, dans leur avion, abattu mercredi à l'approche de l'aéroport de Kigali.

La situation est instable au Burundi depuis que des soldats tutsis mutinés ont tué, en octobre dernier, le Hutu Melchior Ndadaye, porté au pouvoir lors des premières élections libres organisées dans cette ancienne colonie belge.

Depuis sa mort, les règlements de compte et représailles entre les deux ethnies auraient fait jusqu'à 50 000 morts dans l'ensemble du Burundi.

Comme au Rwanda, les Hutus sont majoritaires, avec environ 85% de la population, mais les Tutsis (les 15% restants) ont depuis des siècles monopolisé le pouvoir.

Samedi, des marines américains sont arrivés à Bujumbura pour aider les Américains et autres ressortissants étrangers à fuir le Rwanda.

Rectificatif. Dans l'édition du DEVOIR du vendredi 8 avril, nous avons attribué des propos à M. Melange Gahungu, représentant du FRODEBU au Canada, sur la composition ethnique de l'armée burundaise qu'il n'a jamais tenu. Toutes nos excuses.

É D I T O R I A L

La crédibilité de l'Occident

François Brousseau

L'OTAN a bombardé hier les assaillants serbes de Gorazde. C'est très bien. Mais s'agit-il d'un simple geste ponctuel pour faire bonne mesure et se donner bonne conscience, ou bien plutôt d'un élément qui annonce une nouvelle approche globale face au défi stratégique bosniaque?

A l'époque de l'ultimatum contre les forces serbes encerclant Sarajevo, il y a deux mois, LE DEVOIR avait approuvé l'initiative des pays occidentaux, tout en exprimant son scepticisme.

L'OTAN avait alors dit en substance aux assaillants: «Vous avez dix jours pour déguerpir au loin, sinon on bombarde.» Quelques semaines plus tard, le 28 février, dans le même esprit, l'OTAN abattait quatre avions serbes qui venaient de se livrer à des actions terroristes contre des positions bosniaques.

Ce n'est pas de gaieté de coeur que l'on approuve la violence pour combattre la violence. Mais au lendemain de l'horrible attentat du marché de Sarajevo, le 5 février, la crédibilité de l'ONU, de l'OTAN et des grandes organisations internationales était tellement mise à mal, l'émotion des opinions publiques si forte, qu'il fallait absolument faire quelque chose.

Mais nous écrivions également que seule une généralisation du «modèle Sarajevo» — visant à lever les sièges auxquels sont toujours sujettes plusieurs villes importantes de la Bosnie-Herzégovine — serait en mesure de redonner durablement de la crédibilité aux organisations internationales. L'exemple de Sarajevo, ville-symbole et carrefour médiatique, aurait dû faire des petits...

Une telle action sur six fronts ne ferait d'ailleurs que tenir les promesses faites en juin 1993 par l'ONU au sujet de la protection des «zones de sécurité» que sont officiellement Sarajevo, Srebrenica, Zepa, Tuzla, Gorazde et Bihac. Des villes qui restent aujourd'hui, pour la plupart, toujours encerclées voire attaquées.

Avec le raid d'hier contre les forces serbes qui entourent Gorazde et lui ont fait souffrir un horrible martyr depuis deux semaines, allons-nous vers une telle issue? Ou ne s'agit-il que d'une nouvelle action ponctuelle pour bien paraître face à l'opinion et se donner bonne

conscience? La question reste posée...

La présence médiatique était forte à Sarajevo: cela a indéniablement poussé les pays étrangers à intervenir face aux insoutenables images de la Place du marché transmises au petit écran. À Gorazde, Zepa et Srebrenica par contre, pas de caméras, pas de T.V., pas ou peu de témoins étrangers. Ce sont là des facteurs qui incitent au pessimisme, à l'époque où toute action politique d'envergure doit impérativement répondre à une logique médiatique, à une logique du paraître.

Contrairement à ce qu'ont écrit certains commentateurs d'ici et d'ailleurs pour justifier le désengagement face à la tragédie bosniaque — à laquelle, c'est bien regrettable, nous ne pouvons rien, puisqu'ils se haïssent sauvagement depuis mille ans et que nous n'allons tout de même pas envoyer nos enfants pour s'interposer —, une telle intervention ne paraît pas utopique. Elle ne nécessiterait pas des engagements humains démesurés, ni le déploiement d'inaccessibles trésors tactiques et stratégiques.

Ce qu'il faut? Des ultimatums précis et crédibles, assortis de menaces de frappes aériennes. La volonté de tirer s'il le faut devant un adversaire qui a bluffé depuis le début, qui est mort de rire devant les contradictions occidentales et qui se débattait très vite aux premiers bombardements. Cela a marché à Sarajevo, une cité qui a commencé à revivre depuis six semaines. Cela marcherait probablement dans les cinq autres villes déclarées «zones de sécurité» il y a bientôt un an par l'Organisation des Nations unies.

Permettre à ces six villes de revivre et de communiquer entre elles ne réglerait certes pas — il s'en faut de beaucoup — tout le contentieux bosniaque. L'aliénation de la Serbie face au monde occidental resterait par exemple un inquiétant problème; son alliance avec la Russie également. Mais cela libérerait une majorité de la population bosniaque des affres immédiats de la guerre, relèverait au statut de guérilla rurale l'essentiel des hostilités, et accroîtrait sans aucun doute la crédibilité de l'Occident face au reste du monde.

Hutus contre Tutsis?

François Brousseau

Hutus contre Tutsis, Serbes contre Musulmans, Géorgiens contre Abkhazes: comme il est facile de simplifier les conflits qui assombrissent le monde contemporain! Il y a des ethnies; il y a des combats. Il y a donc logiquement des «littes interethniques» et des «sauvages qui s'étripent».

Les dépêches d'agences sur la tragédie rwandaise sont toutes émaillées d'expressions allant dans ce sens. Oh! ce n'est pas entièrement faux; et puis il faut bien simplifier un peu pour faire comprendre.

Mais le drame bosniaque, comme les massacres au Rwanda, sont-ils d'abord des guerres «ethniques»? Les ultranationalistes enrégés jurent que oui, et se servent de ces catégories pour départager, avec simplisme et mauvaise foi, les «bons» des «méchants». Quant aux antinationalistes enrégés, ils affectent une aussi ces classifications pour mieux y aller de leurs généralisations.

La réalité est-elle aussi simple? Dans une entrevue récente à *L'Actualité*, l'ancien ambassadeur de la Yougoslavie à la Communauté européenne Mihailo Crnobrnja réfutait avec force l'analyse — oh! combien répandue — selon laquelle les peuples de l'ex-Yougoslavie s'haïssaient depuis la nuit des temps, et qu'ils n'attendaient que la première occasion pour s'étripier les uns les autres.

L'autre extrême consiste cependant à nier toute dimension ethnique à des conflits qui, s'ils ne ressortissent pas exclusivement ni même d'abord à cette catégorie, finissent souvent par y retourner.

Comment prétendre que les affrontements au Rwanda — et maintenant, semble-t-il, au Burundi également — «n'ont rien à voir» avec l'antique conflit Hutus-Tutsis? Un conflit sur lequel se sont superposées, au fil des décennies, des luttes de pouvoir entre tendances politiques, ou encore la résistance populaire à une dictature — mais qui est toujours susceptible de refaire surface.

Le Front patriotique du Rwanda — ce groupe rebelle venu du nord — est indéniablement composé surtout de Tutsis, cette minorité longtemps dominante, expulsée lors d'un régime majoritaire fut installé au début des années 60. Le pouvoir burundais, pour sa part, est demeuré jusqu'à tout récemment l'apanage d'une race minoritaire, au détriment d'une majorité — là aussi hutue — victime d'un véritable apartheid. Quant aux massacres de ce week-end à Kigali, ils avaient toutes les apparences d'un pogrom anti-tutsi. Alors?

Alors non, il ne s'agit pas nécessairement de «littes ethniques» d'abord. Mais oui, les vieux clivages enfouis peuvent être utilisés, manipulés politiquement, pour refaire surface aux pires moments.

L E T T R E S

Deux poids, deux mesures?

Dans son éditorial du 18 mars dernier, intitulé «La paix dans les territoires», François Brousseau généralise en décrivant les colons comme «les enrégés de l'ultra-nationalisme et les désaxés de Judée Samarie».

Cette manière extrême de décrire les colons projette une image biaisée de la population qui habite cette région.

Que ce soit Hébron ou Jérusalem, les lieux saints suscitent les passions. La tuerie de Hébron a été dénoncée sans équivoque par le gouvernement israélien et par ses plus hautes instances.

On se saurait justifier un mort par un mort, mais on serait en droit de s'interroger sur le mystérieux silence adopté par le monde occidental et arabe concernant le décès de 28 civils et soldats israéliens tués lors d'attaques terroristes survenues depuis la signature de la déclaration de principes.

Quand des terroristes palestiniens ont assassiné des juifs qui pratiquaient leur culte dans la synagogue d'Istanbul, aucun pays arabe, ni l'OIP, n'a dénoncé ou désavoué cet attentat. Deux poids, deux mesures? Karen Cohen Scali Montréal, 24 mars 1994

François Brousseau répond:

Les expressions extrêmes utilisées dans mon commentaire ne visaient nullement l'ensemble des colons des territoires occupés. Elles servaient à désigner spécifiquement — ma formulation ne prêtait d'ailleurs pas à confusion — Baruch Goldstein et ses émules. Des émules dont j'ai prétendu toutefois qu'ils ne sont pas politiquement négligeables ou infinitésimaux. Mais mon article évoquait également les «fins» et les «terroristes» arabes et palestiniens, dont les actes violents — comme l'attentat à la voiture piégée du Hamas la semaine dernière — sont également répréhensibles et méprisables.

Vivre en sanglotant à la place de Sarajevo

La chronique de Pierre Bourgault dans LE DEVOIR du 15 février dernier a au moins un mérite: celui de ranimer le débat sur l'engagement et ses formes pour un intellectuel.

Même si, au passage, par abus de pouvoir (une chronique en est un), il a commis la disgrâce de traiter Pierre Vallières de lâche par associativité. À ce que je sache, M. Vallières a déjà mis souvent sa liberté au bout de ses idées (celle qu'en soit la nature).

Quant à Pierre Bourgault, il a toujours été courageux. Ce n'est pas sa faute si malgré lui, il a bénéficié de l'immunité du bouffon depuis la mort du RIN.

Nul intellectuel n'est obligé de s'engager. Mais la décence chère à Pierre Bourgault exige que l'intellectuel, lorsque les faits ont un rapport avec les idées qu'il exprime ou qu'il publie dans son oeuvre ou par sa vie, se situe ou prenne parti.

Ne fusse que par cohérence ou par honnêteté vis-à-vis de son public. Le peu que l'on peut, faire ce qui se doit. Ce que l'intellectuel peut faire semble souvent dérisoire: pétitions, discours et défilés souvent destinés à la galerie.

Le tout dans un but d'influence, si minime soit-il, sur les pouvoirs qui nous représentent. Le résultat en est souvent frustrant. Mais à tout prendre, mieux vaut être frustré après avoir tenté que de se coconner dans les délices de la culpabilité tarifée.

Après tout, les gesticulations médiatiques de Bernard Kouchner à Dubrovnik ont sauvé la ville. Pierre Bourgault se trompe d'ennemi. Ce ne sont pas les quelques milliers d'intellectuels qui constatent que la guerre de Bosnie est notre guerre d'Espagne à nous, qui ont tort.

Comme jadis, l'embargo sur les armes ne frappe que les démocrates des trois parties (pour peu qu'il en

reste); comme dans l'Espagne républicaine, «on purifie» en remplissant les fosses communes et vidant les villages. L'ennemi, c'est l'inertie et la fausse assurance.

Ou bien on assume l'aide humanitaire pleinement en protégeant les routes et les convois *manu militari* (au lieu de payer rançon) et on fait respecter les résolutions de l'ONU par tous, avec les moyens qu'il faut.

Ou bien on se retire en se réfugiant derrière la fameuse politique de non-intervention dans les affaires internes.

Quant au sang «versible» qui émeut tant Bourgault à l'avance, il y a des gens dont c'est le métier, comme dit Clausewitz, de «continuer la politique par d'autres moyens» et qui pour le moment se font tirer comme des lapins sans pouvoir riposter: les soldats.

Leur emploi en tant que guerriers qu'ils sont censés être est d'abord une décision politique: reste à savoir si risquer de mourir pour les populations civiles est tout aussi valable que mourir pour des bidons comme en Irak.

Mais si l'emploi de l'armée de métier tient de l'indécence, de la bravade et du coup de gueule, selon Pierre Bourgault, pourquoi diantre existe-t-elle? Si c'est pour ne pas s'en servir, autant la supprimer. Cela ferait quelques milliards d'économie (et 100 000 chômeurs de plus), ce qui n'est pas à dédaigner. Après tout, le Costa Rica l'a fait et ne s'en porte pas plus mal.

Enfin, le titre de la chronique de Pierre Bourgault (qui n'est pas forcément de lui) m'a surpris: «Mourir à la place de Pierre Vallières?». Pourquoi pas: «Vivre en sanglotant à la place de Sarajevo?»

La chronique lue, ce dernier titre semble plus justifié, tout aussi pute et démagogique. François Piazza Écrivain Montréal, 16 février 1994



LE MONDE

La cage intellectuelle

Si vous avez l'intention de visiter un collège ou une université de l'Ontario, ou si vous y êtes invité, il serait prudent de vous munir du code langagier et gestuel qui aura bientôt force de loi. Sinon vous vous y rendez à vos risques et périls, comme en Floride.

Même si plusieurs établissements postsecondaires de la province voisine tardent à s'y plier, une majorité d'entre eux viennent d'obtempérer aux ordres de leur gouvernement et de remettre leur approbation, il y a un mois, leur version locale d'une «politique de prévention du harcèlement et de la discrimination» définie par le ministère ontarien de l'Éducation. Du délire en camisole de force.

Il faut lire ce document en s'imaginant, par exemple, sur la grand-place de l'UQAM, flânant entre deux cours, quelques minutes au café et quelques minutes à la galerie d'art, tous lieux propices à des péchés dument répertoriés par l'État néo-démocrate de pureté. Un sourire allumé à un joli passant ou à une jolie passante, une remarque portant à controverse en classe, un tableau qu'un quidam trouve offensant, et ça y est, les juges pourraient entrer en action. Et si le délit est le fait d'un visiteur, il sera exclu des lieux par lettre de cachet. Pour son plus grand bien, car il retrouvera l'air libre.

Le dérapage, ici à son sommet, renvoie aux grandes années de la «rectitude politique», vers 1990-91, quand les militants de tous ordres se sont rabattus sur l'intimidation plutôt que la persuasion. Fraîchement élu, le gouvernement de M. Rae piaffait lui aussi d'imposer la morale néo-démocrate aux âmes égarées, et créait un groupe de travail sur le harcèlement et la discrimination sur les campus, en juillet 1991. Rapport en juin 1992, consultations par la suite, et pressions par Stephen Lewis, chef de file de la gauche canadienne de luxe. La politique a vu le jour à l'automne 1993, a été contestée ici et là par quelques esprits libres, mais néanmoins avalée par le milieu.

Hypothèse charitable, les universitaires ont eu peur de paraître incorrètes. Hypothèse cruelle, la liberté académique n'est plus leur valeur centrale, et peu leur chaut de la livrer à la



LISE BISSONNETTE

police des idées, pourvu qu'ils puissent s'occuper à d'autres contrats.

Mais résultat net, il faut désormais attacher sa ceinture de chasteté pour survivre. Dès la première ligne, inspirée de l'évangile selon Reagan, le gouvernement de l'Ontario annonce un régime de «tolérance zéro» pour le harcèlement et la discrimination dans les collèges et universités de la province. Jusque là, en principe, vous respirez encore. Mais la définition des actes «prohibés» vous coupera le souffle. En sus des interdits de la Charte ontarienne des droits de la personne, qui étaient déjà en vigueur, l'État ajoute une série d'offenses. L'ensemble est un «minimum»: les politiques locales ne seront «libres» que d'y ajouter.

Non seulement le harcèlement sexuel est-il interdit, par exemple, mais encore en élargit-on la définition jusqu'à inclure une simple «invitation» ou «attention» non requise, qu'on distingue bien des autres formes de sollicitation appuyée. Comment savoir si l'objet de votre flamme acceptera une première invitation ou portera aussitôt plainte? L'abstention sera plus sûre. Quant à la discrimination, elle inclut non seulement les interdits habituels (race, langue, religion, orientation sexuelle) mais en sera coupable la personne qui refuse d'étudier avec une autre. Il faudra un prétexte inattaquable pour éviter de partager vos notes de cours avec un épais.

Il y a plus fou encore. Il est désormais interdit de contribuer à créer un «environnement négatif» en milieu de travail ou d'étude. C'est quoi ça? Un climat «empoisonné», tautologues le document. Et le plaignant peut en être un qui n'est pas empoisonné lui-même mais qui a entendu dire que d'autres le sont. Pour couronner le

tout, il est interdit d'exercer des représailles envers les plaignants futiles, encore un péché de harcèlement.

La politique commande les comportements, sur le campus et hors campus, de quiconque est associé de près ou de loin à l'université: professeurs, étudiants et employés bien sûr, mais aussi les membres externes de conseils et comités, autant que les fournisseurs. Et celui des visiteurs ou invités, dès qu'ils franchissent le seuil de la cage intellectuelle.

La bureaucratie va fleurir sur si bel engrais. Les établissements devront produire un rapport annuel, donner l'information et la formation nécessaires à tous les intéressés, instituer les tribunaux, et le ministère nommera des vérificateurs externes pour mesurer périodiquement leur vertu.

Les milieux d'enseignement postsecondaire sont restés calmes, seuls quelques éditeurs ont réagi vivement, et la revue *Affaires universitaires* (de l'Association des universités et collèges du Canada), qui faisait le point dans sa dernière livraison, semble avoir eu bien du mal à dénichier de vrais dissidents, sauf à l'Université Trent où il ne s'est trouvé tout de même qu'une moitié du corps professoral pour signer une protestation.

Il y a de l'autoflagellation dans l'air. Les collèges et les universités ne sont certes pas l'antichambre des cieux mais, de tous les milieux de travail, ils sont ceux où le harcèlement et la discrimination ont diminué le plus rapidement, justement à cause de la libre circulation des idées qui contestaient les pratiques reçues. Il n'y a aucune logique à les assommer aujourd'hui d'un appareil de répression aussi lourd et intimidant, comme s'ils étaient les chefs de file de la délinquance.

Dérive et faux progrès. Le Québec y échappe, dites-vous, rassurés. Il y a pourtant des poussées de fièvre, ici et là, et des politiques qui se pointent, bien plus mesurées toutefois (celle de l'UQAM ne passerait pas le test en Ontario). L'État, heureusement, est coi. Mais s'il faut bientôt montrer patte blanche pour traiter avec les universités ontariennes, ou pour recevoir des invitations aux colloques, ou pour partager recherches et subventions? La frontière sera mince.

À P R O P O S

... de protection sociale en Russie

Alors même que la Russie s'efforce de libéraliser son économie, une grande partie de sa population est confrontée à une pauvreté croissante et à des difficultés nouvelles. Un récent rapport de la BM indique toutefois qu'il suffirait de réformer le système de protection sociale russe, très complexe, et de l'orienter davantage en faveur de la population pauvre pour soulager bien des maux.

Le tiers de la population russe, soit quelque 50 millions d'individus, vit avec des revenus inférieurs à ceux permettant une vie décente.

Priorité doit être donnée à des systèmes d'identification des chômeurs et de déversement des allocations de chômage (le renforcement des services pour l'emploi est un objectif principal du prêt accordé par la BM en 1992). Ces allocations doivent être supérieures au revenu minimum de subsistance; les services doivent comporter des conseils en matière d'emploi, des cours de recyclage et des solutions d'emploi temporaire.

Banque Mondiale, *Actualités*, mars 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Des médias en masse

La multiplication des médias assure-t-elle la diversité de l'information?

LISE CHARTIER

Présidente
Caisse, Chartier et associés inc.
Recherches en communications

L'annonce faite l'automne dernier par Radiomutuel de supprimer ses postes de correspondants parlementaires à Québec et à Ottawa, suivie, quelques jours plus tard, de la même nouvelle provenant du réseau Télémedia, a créé une vive inquiétude, non seulement chez les journalistes, mais aussi chez plusieurs d'entre nous du secteur des communications.

Depuis 1971, l'entreprise que je dirige écoute les bulletins de nouvelles et les émissions d'affaires publiques diffusées par la radio et la télévision.

De façon continue depuis plus de 23 ans, nous avons été à l'écoute pour nos abonnés-communicateurs, de tous les bulletins de nouvelles de CKAC (Télémedia) et CJMS (Radiomutuel), aux quarts d'heure, aux demi-heures et à l'heure, entre 5h45 le matin et minuit 15 le soir, en plus des bulletins de plusieurs autres stations de Montréal.

Des animateurs vedettes profitent d'émissions dites de *morning man* ou de «retour à la maison» pour «informer» à leur façon, dans un cadre moins strict que celui des journalistes professionnels.

bulletins de nouvelles par jour, provenant de 220 stations au Canada.

Notre profession, notre spécialité, c'est l'écoute des nouvelles. Or, notre travail est en période de profond changement et qui dit changement, dit également questionnement.

Depuis quelques années et plus particulièrement la fin des années 80, nous avons été en mesure de constater à quel point avaient diminué la diversité des sujets abordés par les bulletins de nouvelles tout autant que la variété dans leur traitement.

Alors que le nombre d'abonnés à notre service d'écoute croît de façon constante, nous avons constaté que la quantité et la diversité des nouvelles diffusées à la suite de conférences de presse, de lancements ou même durant des situations de crise, ont fondu de façon dramatique et le traitement que leur accordent les médias devient de plus en plus uniforme.

Il y a 21 ans, en février 1973, durant un conflit de travail à l'UQAM, un policier-mo-

tard avait foncé sur une ligne de piquetage pour dégager l'entrée d'un stationnement, blessant un manifestant. Au cours de cette journée de crise, Caisse, Chartier avait recueilli 232 nouvelles différentes sur cet événement, provenant de huit stations de radio et quatre stations de télévision. CKAC, CJMS, CKVL, CJAD, CFCF radio, CBF et CBM avaient délégué des reporters qui, à chaque bulletin de nouvelles, nourrissaient les auditeurs d'un ou deux topos différents, complémentaires d'entrevues avec les autorités universitaires et politiques, les policiers, les piqueteurs, les chefs syndicaux, le public, etc.

Cette couverture s'était avérée très diversifiée, malgré des moyens techniques qui font aujourd'hui sourire: chaque reporter devait courir à la cabine téléphonique la plus proche pour alimenter sa station sur la progression des événements, soit avec de nouveaux reportages, soit en y insérant des entrevues de dernière minute.

Les journalistes vous diront que c'était là le bon temps! Et ils ont sans doute raison.

Un événement semblable ne suscite aujourd'hui une couverture soutenue sur chacune des stations majeures d'information (ne pas confondre ici avec les stations qui ont les plus grosses cotes d'écoute) que durant la première heure et demie suivant son déroulement.

Cette période fait place à une autre comportant des nouvelles «réchauffées» jusqu'à ce qu'arrive le prochain bulletin majeur, soit à l'heure du dîner, soit durant le segment horaire appelé le «retour à la maison», où tant bien que mal on ajoutera quelques entrevues ou commentaires souvent puisés à une source commune: Nouvelles télé-radio, la soeur radiotélé de la Presse canadienne pour les journaux.

Entre-temps, d'une demi-heure à l'autre, d'une station AM à l'autre, se répète le même topo, généralement tiré de Nouvelles télé-radio, dont on a changé l'introduction, s'il y a un rédacteur encore en service à la station. Quant aux stations FM, l'information y est d'une telle uniformité, quand elles ne disposent pas d'une soeur jumelle au AM, qu'on peut invariablement reconnaître une version préparée par l'agence.

Un phénomène nouveau est apparu dans les stations où les affaires publiques sont menées par des personnalités: des extraits d'en-

treuves servent de plus en plus à créer des nouvelles qui sont intégrées aux bulletins.

Les salles de nouvelles s'alimentent généralement des commentaires percutants d'invités faisant l'actualité et les rédacteurs fabriquent sans délai une nouvelle à partir de propos recueillis dans un tout autre contexte que celui du journalisme conventionnel, y retenant la phrase accrocheuse ou l'extrait hors contexte qui est habilement emballé dans un topo ayant tout du reportage.

Se citer les uns les autres

Comme les reporters sortent de moins en moins, et que les médias s'épient de plus en plus, la presse électronique cite à profusion sa contrepartie écrite (revues de presse, lecture d'extraits, citations, etc.) alors que cette dernière écoute la radio et regarde assidûment la télévision, rapporte les paroles et images qui ont été transmises et les commente à profusion (chro-

niques, *columnists*, etc.). Les nouvelles transmises par l'une sont reprises et parfois «commentées» par l'autre.

Au cours des huit dernières années, les analyses de presse nous ont permis d'observer que les nouvelles de la Presse Canadienne sont la plupart du temps reprises intégralement par tous les quotidiens du Québec quand il s'agit de nouvelles «canadiennes» et à une fréquence surprenante quand elles ont une envergure «québécoise».

Les commentaires rédigés par les éditorialistes et les chroniqueurs apportent seuls une couleur différente à ces événements. Les quotidiens du Québec ont déjà grandement uniformisé le reportage des événements à portée nationale: dans bien des cas, le titre coiffant une dépêche PC est l'unique élément de diversité d'un média écrit à l'autre.

Ces reprises valent aussi pour Nouvelles télé-radio qui alimente les services de nouvelles de la grande majorité des stations du Québec, et dont les bulletins sont diffusés intégralement par plusieurs stations le soir, la nuit et les fins de semaine, au moment où les salles de nouvelles sont désertes.

L'homogénéisation d'une grande partie des nouvelles a véritablement commencé il y a quatre ou cinq ans dans les régions et a depuis gagné les grands centres: on estime qu'un peu plus du tiers des bulletins de nouvelles est consacré à l'international, au national et au provincial.

Il y a environ 15 ans, les réseaux de nouvelles Télémedia et Radiomutuel offraient des alternatives majeures au réseau de nouvelles de Radio-Canada. Les bulletins préparés par Radiomutuel ont depuis un bon moment cessé d'être diffusés intégralement en région. Télémedia connaît également une diminution de la demande pour ses nouvelles régionales.

Entre-temps, le service Nouvelles télé-radio (PC) fleurit un peu partout, particulièrement entre 18 h et 6 h, sur semaine, et tout au long de la

fin de semaine, alors que de plus en plus de stations régionales diffusent intégralement les bulletins préparés comme des capsules par cette agence.

Plusieurs stations ne disposent maintenant de journalistes que de 7 h à 17 h. Et dans certaines régions, il n'y a plus qu'un seul journaliste présent entre 7 h et 14 h, de sorte que seulement deux bulletins offrent véritablement un contenu régional, assorti de nouvelles d'agences (PC) traitées à la sauce régionale: ceux de 8 h et de midi. Tous les autres sont des «réchauffés». Et ceux de 17 h l'après-midi et 7 h le lendemain sont souvent des reprises du midi.

Entre-temps, des amateurs-vedettes profitent d'émissions dites de *morning man* ou de «retour à la maison» pour «informer» à leur façon, dans un cadre beaucoup moins strict que celui à l'intérieur duquel fonctionnent les journalistes de profession.

On est loin du mandat lointain de la radio canadienne qui avait pour raison d'être d'informer de la façon la plus rigoureuse possible.

Si l'on jette un oeil, ou une oreille, du côté des stations FM, il faut «pattonner» patiemment pour retracer un bulletin de nouvelles qui soit plus que des manchettes, à l'heure et à la demi-heure.

Le matin, certaines stations de grande écoute ne diffusent qu'une nouvelle, à la demi-heure, parfois commentée à la blague par tous les participants à l'émission pendant trois minutes, de sorte qu'on ne connaît de cette nouvelle que les commentaires farfelus d'animateurs peu informés et de quelques auditeurs, encore moins bien informés, qui ont donné leur opinion par téléphone.

Multiplier les contenants et uniformiser les contenus

Est-ce en favorisant cette direction que le CRTc compte approuver à l'avenir les renouvellements ou les nouvelles licences des stations? La radio, et la télévision par la suite, aussi bien que les journaux avant elles, s'étaient donné comme mission d'informer.

Depuis 20 ans, on a multiplié les bandes, on a décuplé les choix.

On a dépensé, pour ne pas dire englouti, des dizaines de millions de dollars dans divers types de médias électroniques (communautaires, publics, sur câbles, etc.) pour augmenter la production locale et assurer l'information régionale à des populations qui n'avaient pas accès à un choix d'informations. On a obligé les compagnies de télédiffusion à produire des émissions communautaires sur tous les sujets possibles, et impossibles (y compris les OV-NIS).

On devra tôt ou tard aborder une question majeure: devons-nous continuer à multiplier d'un côté les contenants pendant que de l'autre on rétrécit et uniformise les contenus, tout cela dans un contexte où les ressources économiques ont probablement atteint leurs limites pour un certain nombre d'années?



THE NEW YORK TIMES

Tu ne créeras point

À moins de vouloir appliquer ici des recettes conçues pour d'autres lieux, il n'y avait pas grand-chose à conserver du vieux YMCA du Parc

YVES DESCHAMPS

Historien de l'architecture
Professeur à l'Université de Montréal

Amie Chelin et Jacques Méthot nous ont offert récemment dans LE DEVOIR le plaisir très rare d'un débat sur un problème d'architecture.

La première (10 février) soulignait l'indigence architecturale du nouvel édifice que la YMCA est à construire à l'angle nord-ouest de l'avenue du Parc et de la rue Saint-Viateur; le second (11 mars) volait au secours d'un projet auquel il se félicitait d'avoir contribué. Autant j'avais apprécié la première intervention; autant la seconde m'a provoqué.

Rappelons quelques faits. Les administrateurs de la YMCA, institution localement significative, présence importante dans le quartier, jugent que leur ancien édifice ne répond plus aux besoins et décident de le démolir et de le remplacer. Jusque-là, rien de très normal. Cela engendrait un beau problème d'architecture: satisfaire les besoins de la YMCA sans oublier la présence symbolique ni le cadre physique et culturel.

Il y a, à Montréal, un bon nombre d'architectes (souvent jeunes et sous-employés) qui sont parfaitement sensibles à une telle problématique et capables d'y répondre. Mais il au-

rait été trop simple, trop économique de les chercher et d'en choisir un. On a préféré «consulter», chercher des avis, s'entourer de mille précautions... pour aboutir à une plus-ou-moins-réplique d'une fadeur et d'une vulgarité déprimantes.

Pourquoi cette demi-copie? Parce que certains, dont Jacques Méthot, pensent qu'il faut respecter «la nature du quartier». Soit. Je suis pour la vertu. Mais quelle est cette «nature» apparemment immuable? Qu'est-ce, au juste, qui est respectable?

À en juger par le résultat, et par l'article de Jacques Méthot, il semble que ladite nature et son respect soient avant tout négatifs: «J'ai proposé de reprendre, dans la mesure du possible, les caractéristiques du bâtiment existant. (...) Malgré tout, le nouveau bâtiment sera plus dépouillé, un effet non recherché, le budget du client étant extrêmement limité.

Bien sûr! Les vraies valeurs coûtent cher. Et s'il avait fallu conserver, seule restauration de l'ancien édifice aurait été vraiment convenable. Donc, il faudra se contenter d'un «effet non recherché». Mais s'agissait-il de conserver? Les explications de Jacques Méthot

sur la valeur architecturale du vieux «Y» ne sont pas très spécifiques.

Je serai plus direct: le vieux «Y» n'avait aucune valeur historique et rien, architecturalement parlant, qui ne puisse être égalé ou même dépassé (ironiquement, le nouveau ne parviendra probablement pas même à ce modeste niveau). À moins de vouloir appliquer ici, mécaniquement, des recettes conçues pour d'autres lieux, il n'y avait donc pas grand-chose à conserver. Le sel donne du goût aux aliments, mais on ne peut pas en mettre partout.

La discussion pourrait s'arrêter là. Après tout, la tendresse que j'éprouve pour mon village ne m'aveugle pas. Au point de négligence et d'impuissance publiques où nous en sommes, ce n'est pas une non-architecture de plus qui changera quelque chose à la dégradation de l'avenue du Parc. On pourrait même lui trouver un certain charme quêtaine, ou pop, comme il vous plaira.

Ce qui est difficile à ingurgiter, c'est l'étrange acharnement de Jacques Méthot à disqualifier la création architecturale, à promouvoir la rétention de l'imagination: «Le malheur des interventions créatrices en architecture, c'est

que si le résultat est manqué on est pris pour longtemps à le regarder.»

Mais, monsieur l'architecte, ce n'est pas un «malheur». C'est le risque normal de l'architecture. Et nous serons pris tout aussi longtemps à regarder votre intervention non créatrice. Fallait-il, pour défendre l'indéfendable, réduire le débat à une aussi grossière alternative: création «ou» respect du milieu? Dans quelle bible est-il écrit que l'imagination est destructrice et son absence vertueuse?

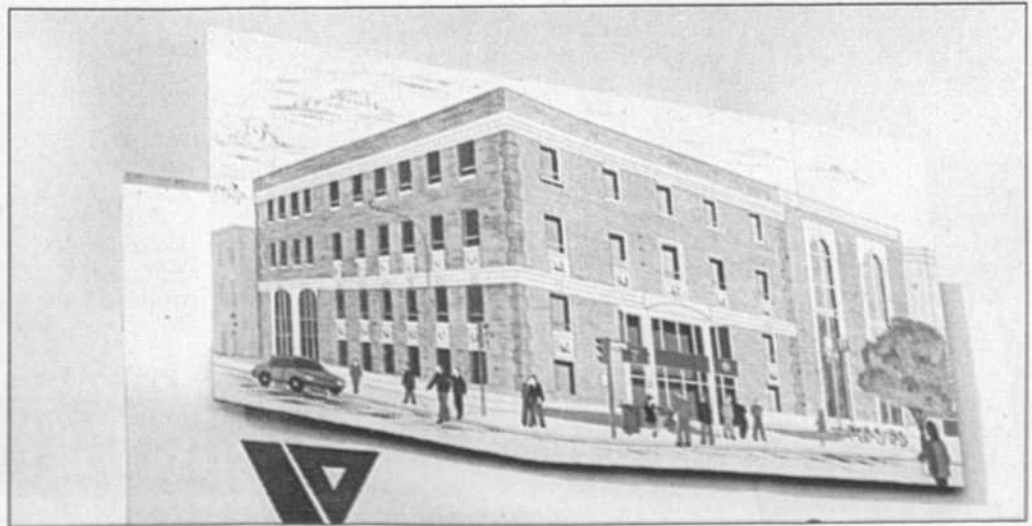
Certes, l'environnement bâti de cette ville est trop souvent médiocre, négligé, incohérent. Certes, les architectes y ont leur part de responsabilité. Mais où est-elle? Dans l'abus de spontanéité, d'originalité, de créativité, d'individualisme (je reprends les catégories de Jacques Méthot)? Je n'en vois guère de preuves. Bien au contraire, les architectes, dans leur ensemble, ont agi en serveurs diligents, modestes et trop prudents des pouvoirs en place, de modes, de consensus soi-disant populaires.

S'il est une chose que je leur reprocherais plus volontiers, c'est de se contenter de ce rôle de techniciens effacés, de ne pas prendre assez au sérieux leur devoir collectif de construction et d'animation d'une culture de l'environnement bâti qui fait cruellement défaut à Montréal.

Jacques Méthot disqualifie la création architecturale et favorise la rétention de l'imagination.



Le YMCA à l'angle nord-ouest de l'avenue du Parc et de la rue Saint-Viateur, à l'origine...



... et au terme des transformations.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*); Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Préscourt (*pages éditoriales*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélar (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (*liens*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Berubé (*responsable*), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyne Coulon (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapleau (*caricaturiste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Ducloux (*commis*), Marie-Hélène, Alarie (*secrétaire à la rédaction*). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (*directrice*), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslaïne Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (*publicitaires*); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (*commis*); Michèle Bouchard (*secrétaire*). L'ADMINISTRATION: Henry Kiehl (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*). LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (*directrice*), Johanne Briens (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseur aux promotions des abonnements*). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (*directeur*). LA PRODUCTION: Robert McDougall (*directeur des systèmes informatiques et de la production*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCorrnières, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (*coordonnatrice*), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (*superviseur*), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Rueland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (*président*). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

OTAN L'offensive serbe sur Gorazde a fait près de 100 morts

SUITE DE LA PAGE 1

retirer de l'enclave de Gorazde.

Thérèse Gastaut, porte-parole de Boutros-Ghali, a déclaré à Genève: «Comme nous l'avons constaté aujourd'hui, le secrétaire général n'a pas hésité à faire appel à un appui aérien rapproché et il souhaite dire très clairement qu'il n'hésitera pas à recommencer pour protéger les zones de sécurité de l'ONU.»

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé qu'il suspendait temporairement ses convois humanitaires sur les territoires tenus par les Serbes.

L'OTAN a précisé qu'à la demande du chef civil de la Forpronu dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, deux avions F-16 américains avaient lâché des bombes sur les forces serbes. Les deux appareils ont regagné hier leur base d'Aviano, dans le nord-est de l'Italie, après leur mission.

Dans un communiqué publié à Sarajevo, le comman-

dant Rob Annink, porte-parole de la Forpronu, a annoncé que «deux avions de l'OTAN ont fourni un appui aérien rapproché aux troupes de la Forpronu à Gorazde».

Le raid a été décidé alors que les efforts du général Rose pour parvenir à un cessez-le-feu entre Serbes et Musulmans avaient atteint une phase critique compte tenu de la poursuite de l'offensive serbe sur Gorazde.

Un autre porte-parole de l'ONU, Mike Williams, a dit que le général français Bertrand de Lapresle, commandant de la Forpronu dans l'ex-Yougoslavie, espérait s'entretenir dès aujourd'hui avec le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et le président bosniaque (musulman) Alija Izetbegovic.

«Nous espérons que le processus de paix n'est pas gravement compromis», a-t-il ajouté.

Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a cependant prévenu que les Musulmans ne reprendraient pas les négociations de paix tant que les Serbes ne se seraient pas retirés sur les positions qu'ils occupaient avant le déclenchement de leur offensive sur Gorazde à la fin

du mois de mars.

Rob Annink a précisé que la demande de raid aérien formulée par le général Rose avait été approuvée par Yasushi Akashi. Un autre porte-parole de la Forpronu a dit que les deux F-16 avaient lâché trois bombes sur une seule position d'artillerie serbe.

L'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, a souligné que l'opération s'était «parfaitement déroulée» et assuré que l'évaluation des résultats ne faisait pas état de victimes, contrairement à ce qu'affirmait l'armée serbe.

«Tout a très bien marché, très bien», a-t-elle dit en ajoutant que l'opération avait été «menée soigneusement».

Un porte-parole de l'ONU a ajouté que Gorazde était calme hier soir mais Radio Sarajevo, contrôlée par les Musulmans, a dit qu'il y avait encore des bombardements et des tirs qui ont fait «un grand nombre de morts et de blessés».

C'est la première fois que l'OTAN effectue un raid aé-

rien pour empêcher les forces serbes d'attaquer une enclave musulmane décrétee «zone de sécurité» par l'ONU.

En février, la menace de raids aériens de l'OTAN avait amené les Serbes à retirer leurs armes lourdes des abords de Sarajevo.

Le mois dernier, des appareils de l'OTAN avaient abattu quatre avions serbes en Bosnie, mais cette action s'inscrivait dans le cadre de l'interdiction de survol de la Bosnie décidée par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Les Serbes étaient entrés dans les banlieues de Gorazde hier, mais l'agence yougoslave Tanjug, citant l'armée serbe de Bosnie, avait démenti l'information.

Ignorant les mises en garde de l'ONU, les forces serbes bosniaques ont pénétré hier dans la banlieue sud de Gorazde, provoquant une véritable panique parmi les civils, avait déclaré dans la journée Lyndall Sachs, porte-parole du HCR à Belgrade.

L'offensive serbe sur Gorazde a fait près de 100 morts et plus de 400 blessés depuis son déclenchement.

NIRVANA

Les absents ont toujours tort

SUITE DE LA PAGE 1

plin et Jimi Hendrix, tous trois morts à 27 ans, comme Cobain, ont instantanément fusé de toute part. Tous les grands réseaux mondiaux consacraient ce rockeur à la voix rauque porte-parole d'une génération à l'avenir incertain dans un monde de retours décroissants.

A MusiquePlus, pour ne pas être en reste, on parlait de «l'avant Nirvana et l'après Nirvana» dans l'histoire de la musique. Mieux encore, le woodstockien baby-boomer David Fricke, rédacteur en chef du magazine Rolling Stone, déclarait aux nouvelles de la NBC que Cobain «était ce que cette génération avait de plus proche de John Lennon».

Non mais? Si Cobain était mort, il y a un mois, du cocktail d'alcool et de barbituriques qui l'avait plongé dans le coma, à Rome, (peut-être une première tentative de suicide, on ne sait trop) l'aurait-on comparé à Marilyn Monroe?

Ce ne sont ni les membres de Nirvana, ni la prétendue «Génération X» qui ont dit des choses pareilles, mais avant tout des baby-boomers trop contents de reporter vers la génération suivante son genre de société des poètes disparus. La même chose s'était produite toute l'année dernière, quand les médias américains avaient attaqué de toute part Cobain et sa femme, Courtney Love, chanteuse d'un autre groupe punk-rock appelé Hole. On avait entre autres accusé cette dernière d'avoir consommé de la drogue pendant qu'elle était enceinte de la petite Frances Bean, maintenant un joli bébé potelé aux joues toutes roses, que certains allaient même jusqu'à vouloir enlever au jeune couple. D'où venait la nouvelle? Du plus bcbg des magazines féminins américains, Vanity Fair.

De même que la «Génération X» et le fameux «grunge», ce style musical dont Nirvana était devenu le principal représentant, sont beaucoup plus une invention médiatique qu'une réalité sociale et culturelle, la mort de Kurt Cobain devient déjà un phénomène média et mercantile autonome.

Vendredi après-midi, les magasins de disques téléphonaient aux distributeurs pour se faire confirmer les décès afin de commander quelques caisses de plus de Nirvana. MTV et tous ses succédanés ont passé leur week-end de programmation à faire leurs choux gras du décès, repassant ad nauseam les concerts, entrevues et clips du groupe. Bientôt, les magazines rock mettront leur reportage sur le sujet bien en évidence sur la première page. Ensuite, les «clubs de disques» offriront un deux-pour-un sur les disques du groupe. Un peu plus tard viendra le livre, peut-être même le film, comme pour les Doors, sous la caméra-bétonneuse d'un Oliver Stone de la génération suivante. Et, peut-être une annonce du désodorisant Teen Spirit sur la musique de la chanson culte de Nirvana, *Smells Like Teen Spirit?*

Le rock n'a jamais été vraiment révolutionnaire, il est trop facilement récupéré. C'était vrai en 70, c'est encore vrai aujourd'hui. C'était vrai de la mort de Jim Morrison, ce sera vrai de celle de Kurt Cobain.

Kurt Cobain était un pauvre type comme bien des pauvres types de la planète. Ses parents étaient divorcés, il avait eu ses crises d'adolescence, il s'était trouvé une blonde et, depuis peu, il était père de famille. Il avait une jolie maison et lui et les deux autres membres du trio pensaient souvent tout arrêté.

L'automne dernier, Cobain déclarait au magazine français *Les Inrockuptibles*: «J'ai trouvé des tas d'autres choses: je m'occupe de ma famille, de mon bébé. (...) Dans dix ans, je m'imagine très bien à la maison, avec ma femme et mes enfants. Ils suffisent amplement à mon bonheur.» Il se disait heureux à l'époque où il jouait pour cinquante personnes, il voulait vieillir comme Neil Young, en ne faisant que ce qui lui plaît, sans jamais plus être le porte-parole de personne.

Au lendemain du concert de Nirvana à l'auditorium de Verdun, l'automne dernier, le collègue Sylvain Cormier parlait en ces pages d'un Kurt Cobain minuscule dans l'immense décor de scène, devant l'immense machine qu'était devenue son groupe, en se disant que si on arrêtait de le comparer à John Lennon, il aurait peut-être la chance de faire de grandes choses. On n'a pas arrêté. Il n'aura pas la chance.

Si Kurt Cobain s'est effectivement enlevé la vie pour échapper au succès, les lendemains de son décès sont d'autant plus ironiques. Car désormais, c'est son succès qui lui échappe, de façon irrémédiable et absolue. Les absents, petits ou grands, ont toujours tort.

Depuis l'explosion du groupe il y a trois ans, Kurt Cobain n'aura eu, en fin de compte, que deux journées de paix: celles qu'il a passées étendu, sans vie, dans sa maison de banlieue, avant que son électrocardiogramme ne le trouve et que la nouvelle ne fasse le tour du monde. Kurt Cobain est mort puis, deux jours plus tard, on l'a ressuscité.



PHOTO-MONTAGE JOHNSON BROTHERS CORP. OF LOUISIANA/LA STRA NORTH AMERICA LTD

Cette photo aérienne, retouchée par ordinateur, donne une vue d'ensemble à l'échelle du projet d'une liaison par télécabines entre le Vieux-Port (à droite) et le Casino de Montréal, sur l'île Notre-Dame (à gauche). Seul le câble de suspension, d'un diamètre de moins de deux pouces, a été surdimensionné pour permettre aux lecteurs d'en suivre le tracé.

MONTREAL Un aller-retour pour 5\$

SUITE DE LA PAGE 1

raient pas la Voie maritime du Saint-Laurent située de l'autre côté de l'île Notre-Dame.

Conçu pour minimiser son impact visuel et environnemental, le système permettrait le transport de 3600 passagers à l'heure, voyageant 16 heures par jour, hiver comme été, à bord de 74 cabines climatisées d'une capacité de huit personnes.

Le tarif envisagé pour un passage aller-retour à bord de ces gondoles — comme on les appelle — est de 5\$. A titre comparatif, une ascension à bord du funiculaire de la Tour olympique coûte 7\$.

Le projet de construction évalué à 16,5 millions\$ (US) procurerait du travail durant plus de six mois à une centaine d'ouvriers de la construction et assurerait une cinquantaine d'emplois permanents dès son ouverture.

Le scénario retenu permet d'envisager l'atteinte du seuil de rentabilité en moins de quatre ans, en tenant compte, et de l'amortissement, et des coûts d'exploitation.

L'originalité et le faible coût du projet montréalais reposent sur la réutilisation des pylônes principaux du système installé au-dessus du Mississippi lors de l'exposition universelle de la Nouvelle-Orléans en 1984.

Avec un trajet d'à peine 2200 pieds au-dessus du fleuve Mississippi, soit l'équivalent du seul tronçon entre la Cité du Havre et l'île Sainte-Hélène, le système louisianais est demeuré durant dix ans et jusqu'à son démantèlement, le plus long câble porteur au monde.

Mais il n'a pas résisté à la baisse des cours pétroliers, à la récession économique et surtout, à l'abandon du pro-

jet de réaménagement du district hautement criminalisé de Algiers, sur la rive ouest du Mississippi, où se trouvait le point de chute des télécabines.

C'est d'ailleurs un promoteur montréalais, M. Niels B. Jorgensen, président de Lastra North America Ltd, qui a assuré le démantèlement du système le mois dernier en consortium avec Johnson Brothers Corp. of Louisiana, qui dispose encore des droits de revente des principaux éléments conçus pour résister aux pires ouragans du Golfe du Mexique.

Avec son associé et ex-conseiller municipal montréalais Arnold Bennett, M. Jorgensen presse les pouvoirs publics montréalais de trancher avec célérité.

Le système louisianais est actuellement convoité par St. Louis, qui veut assurer une liaison permanente avec un projet de casino de l'autre côté du Missouri, par d'autres villes américaines comme Détroit et Corpus Christi, et même par Durban, en Afrique du Sud.

A l'exception des quatre jambes des deux pylônes principaux louisianais (leur base articulée, les potences, la quincaillerie et les poulies d'extrémité) et des gondoles entièrement automatisées à être fabriquées par le leader mondial Pomagalski S.A. de Grenoble (France), les trois quarts des approvisionnements du projet pourraient être d'origine québécoise ou canadienne.

Les promoteurs ont établi leur plan d'affaires sur la base d'un taux de fréquentation identique à celui de la Nouvelle-Orléans, soit 21% des 14 millions de touristes qui se rendent chaque année dans le Vieux-Montréal, le Vieux-Port de Montréal, sur les îles, à La Ronde, pour diverses manifestations ou au casino.

Leurs calculs laissent entrevoir les premiers profits

avec à peine le tiers de cette fréquentation, soit à peu près un visiteur sur 15.

En plus d'être une attraction en elle-même capable de symboliser Montréal au même titre que le pont Jacques-Cartier ou la tour du Stade olympique, la liaison aérienne pourrait constituer un moyen de communication efficace et économique entre deux pôles majeurs d'attraction.

En tout cas, sa construction qui pourrait être entièrement financée par des fonds privés, apparaît peu coûteuse en regard des 90 millions\$ de fonds publics annoncés cette semaine pour l'expansion du Casino, la construction de 3500 places de stationnement et l'opération d'une navette routière.

Rien n'exclut d'emblée la possibilité d'établir des forfaits avec certaines attractions situées aux deux extrémités de la liaison aérienne, avec le réseau de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (ST-CUM) ou avec les stationnements du complexe Chaussegros-de-Léry ou ceux du Centre du commerce international qui sont pratiquement vides les fins de semaine et durant une bonne partie de l'été.

Enthousiastes, les promoteurs se défendent bien de vouloir vendre un projet à la municipalité.

De passage vendredi dernier au DEVOIR, MM. Jorgensen et Bennett se sont dits ouverts, une fois la construction effectuée par l'entreprise privée, à toutes les formes d'exploitation (privée, publique ou en co-entreprise).

Une fois le feu vert obtenu, ils affirment compter sur un groupe d'investisseurs privés capables d'assurer la gestion du projet sans qu'il en coûte un sou aux contribuables montréalais.

ZECS «Il faut faire du ménage»

SUITE DE LA PAGE 1

membres, ainsi que celui de la Fédération québécoise de camping et de caravanning.

Le président de la FQGZ a refusé d'identifier celles parmi les 60 zecs qui ressembleraient, à son avis, aux anciens clubs privés, qu'elles ont sensément remplacés.

Il est de notoriété publique que Québec a été obligé de modifier les règles établies par certaines zecs de la région des Bois-Francs pour limiter la chasse à l'original à leurs membres, ce qui en faisait des clubs privés fermés aux chasseurs occasionnels. L'opposition de certaines zecs à la pré-chasse à l'arc procède aussi du même esprit d'appropriation des territoires fauniques.

Mais il existe, selon M. Desrochers, différentes barrières tarifaires qui, tout comme l'augmentation du tarif familial des permis de pêche, éloignent les gens d'une activité qui comptait, l'an dernier, plus d'un million d'adeptes au Québec.

Pour donner une idée de ces barrières, M. Desrochers a donné comme exemple les tarifs pratiqués par la zec Lavigne, à Saint-Zénon, dans le Lanaudière.

Interrogé hier par LE DEVOIR, le directeur général de cette zec, M. Bernard Lajeunesse, a confirmé que cet organisme exige le tarif maximum autorisé par Québec.

Ainsi, dit-il, il en coûte 422,85\$ à une personne pour obtenir une carte de membre, chasse et pêche, pour un an. Si son conjoint ou sa conjointe veut pratiquer les mêmes activités, il devra déboursier en plus

235,95\$ et un montant identique sera exigé pour chaque enfant détenteur d'un permis. En somme, le tarif pour un couple atteint les 650\$ et, avec un adolescent tout aussi actif, près de 900\$ par an. Pour la seule pêche, les deux parents et un adolescent muni de son propre permis vont devoir déboursier pour la saison complète pas moins de 466\$. Cette zec n'exige cependant aucun droit de pêche des enfants en bas de 16 ans s'ils pêchent «sur» le permis et le quota du parent accompagnateur.

M. Lajeunesse reconnaît que «c'est cher» et qu'il a aboli, comme d'autres zecs, le tarif famille et les tarifs spéciaux aux personnes âgées: «Les truites que j'achète des pisciculteurs ne me coûtent pas moins cher parce qu'elles seront pêchées par un ado ou une personne âgée», dit-il.

La moitié des 42 000 truites pêchées chaque année sur la zec Lavigne sont pêchées par les 3600 visiteurs d'un jour et l'autre moitié, par les 800 membres réguliers de la zec. Parmi ces 800 membres, on dénombre environ 150 pêcheurs qui possèdent un chalet sur place, parfois très luxueux. Il y a en tout environ 200 chalets dans cette zec.

Dans d'autres régions, explique le président de la FQGZ, on fait payer une proportion «trop» importante du fonctionnement aux gens de l'extérieur.

Par exemple, la zec St-Patrice, en Abitibi, exige le maximum légal en frais quotidiens de ses visiteurs, soit environ 18\$ par jour. La zec n'impose cependant que 48\$ de frais annuels pour la pêche à ses membres, leur donnant gratuitement en prime le

droit de chasse s'ils le réclament. Les «membres» sont en majorité des résidents...

Pour le nouveau président des zecs, il «faut faire du ménage et examiner certaines pratiques tarifaires, y compris celles imposées par le ministère, de façon à s'assurer qu'on vise toujours prioritairement l'accès démocratique et économique en forêt». Il faudra notamment examiner la possibilité, dit-il, d'établir un ratio fixe entre le tarif minimum et le maximum pour qu'aucun groupe ne puisse en exploiter un autre.

Il faudra aussi, dit-il, faire en sorte que les tarifs des zecs — et prioritairement la politique de permis du gouvernement — encourage la pêche en famille et l'initiation des jeunes.

Sur la zec Petawaga, à Mont-Laurier, un jeune de six ans doit payer un droit de pêche quotidien aussi important que son parent accompagnateur même si, en réalité, le jeune peut parfois passer l'essentiel de la journée à gambader avec son chien, à jouer dans le coffre à pêche ou avec la boîte de vers...

Le président de cette zec, M. Réjean Hatin, reconnaît qu'une telle pratique tarifaire «est contraire au bon sens et qu'elle n'aide pas à former une nouvelle génération de pêcheurs». La zec, dit-il, ne peut faire le contraire car la réglementation actuelle oblige tout pêcheur, quel que soit son âge, à payer un droit.

Selon M. Hatin, le décret sur les zec devrait autoriser les jeunes à pêcher sur le droit de pêche de leur parent s'ils acceptent d'en respecter la limite de prise. Si par contre un jeune est muni d'un permis autonome, ce qui lui permet d'avoir sa limite personnelle comme un adulte, il devrait alors payer un droit de pêche, comme n'importe qui.

Assez curieusement, cette règle qui semble plaire à tous les gestionnaires de zec interrogés, n'a jamais été inscrites dans la réglementation!

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355